

# La dérivation en *-ier(e)* en ancien français <sup>1</sup>

*Michel Roché*

L'objet de cette étude est d'abord de décrire le fonctionnement du suffixe *-ier*, *-iere* en ancien français. Pour contribuer modestement – il ne s'agit pas d'un travail de médiéviste – à la connaissance de la formation des mots dans l'ancienne langue, en dirigeant le projecteur sur l'ensemble de la production attestée d'un affixe plutôt que sur l'ensemble des affixes dans un corpus donné, comme dans les études de Sammet (1968) et Diekmann (1969), par exemple. Pour comparer, surtout, le suffixe médiéval à son ancêtre latin *-arius*, *-aria*, *-arium* d'une part, au suffixe *-ier*, *-ière* du français contemporain d'autre part. Au-delà, en effet, c'est à une question fondamentale de la morphologie lexicale qu'on voudrait apporter des éléments de réponse. Si son ambition est de rendre compte de l'ensemble du lexique construit, le morphologue, même lorsqu'il travaille en synchronie, est confronté à la masse des mots hérités des époques antérieures, parfois très lointaines. Alors de deux choses l'une. Ou bien ces mots peuvent être analysés comme les productions de la synchronie actuelle, ce qui implique que les règles – ou les modèles – de construction des mots aient été les mêmes à toutes les époques. Ou bien ces règles ont changé, et l'on ne peut pas traiter de la même manière les mots construits hérités d'époques différentes. La plupart des morphologues esquivent la difficulté parce qu'ils travaillent dans une optique plutôt grammairienne, à partir d'exemples. Danielle Corbin a eu le mérite de ne pas l'éluder, à la fois dans ses écrits théoriques et dans cette application magistrale que constitue l'article de 1991 consacré à ce même suffixe. D'une part, elle fait l'hypothèse que les Règles de Construction des Mots sont largement panchroniques <sup>2</sup>, hypothèse admise comme un postulat préalable nécessaire à son entreprise. D'autre part, le « traitement unifié du suffixe *-ier(e)* » (D. et P. Corbin, 1991) s'appuie sur un relevé

---

<sup>1</sup> Merci à Pierre Corbin, à Georgette Dal, à Marc Plénat et au relecteur anonyme de *Lexique* pour leurs fructueuses remarques.

<sup>2</sup> « De là à faire l'hypothèse que les règles aujourd'hui disponibles le sont depuis qu'elles "existent", que celles qui "ne le sont plus" ne l'ont jamais été, et que, contrairement à ce qui est dit partout, la "productivité" des formations n'évolue que discursivement mais pas fondamentalement, il n'y a qu'un pas, que mes connaissances actuelles me donnent la tentation, mais ne me permettent pas à coup sûr de franchir » (Corbin, 1987 : 44).

exhaustif des dérivés en *-ier(e)* du *Grand Robert* restés motivés en français contemporain et s'efforce de démontrer qu'ils répondent tous à une même instruction (sémantique, catégorielle) du suffixe. Chemin faisant, l'article bute sur les difficultés posées par la variation diachronique<sup>3</sup>. En reprenant l'étude de ce suffixe, nous voudrions à la fois, grâce au recul apporté par le point de vue contrastif, revenir sur certaines conclusions qui nous paraissent discutables et observer si les évolutions constituent de simples infléchissements ou remettent en cause l'unicité du traitement.

Pour ce travail, le corpus médiéval a été constitué à partir du *Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatzsch, grâce au *Dictionnaire inverse de l'ancien français* de Walker. Ont été retenus tous les dérivés dont la base est attestée en ancien français et qu'on peut supposer motivés à cette époque. Le corpus latin rassemble, grâce au dictionnaire inverse de Gradenwitz, tous les dérivés mentionnés par Gaffiot. Pour le français contemporain, le répertoire du *Grand Robert* a été enrichi d'un certain nombre de néologismes ; ont été écartés, en revanche, les dérivés démotivés et ceux qui sont marqués « vieux » ou « régional ». Seuls ces trois corpus, d'importance comparable<sup>4</sup>, ont été utilisés pour les calculs statistiques. On se permettra néanmoins d'emprunter au moyen français ou au français classique tel ou tel exemple susceptible d'illustrer une évolution intéressante<sup>5</sup>.

Après avoir observé les constantes (section 1), on montrera que la confusion des suffixes *-ier(e)* issu de *-ariu/-aria* et *-er* issu de *-are* est à l'origine d'importantes innovations (section 2), puis qu'une rupture fondamentale est intervenue dans la catégorisation des dérivés (section 3) ; on s'intéressera enfin à quelques caractéristiques typiquement médiévales ou destinées à s'estomper par la suite (section 4).

---

<sup>3</sup> Non pas à propos de l'instruction propre au suffixe, considérée comme constante, mais à cause de l'évolution du sens de certains dérivés postérieurement à leur formation. Le sens actuel de *boîtier* ("boîte renfermant un mécanisme, un appareil...") ne correspondant pas à l'instruction sémantique du suffixe telle qu'ils l'ont définie, les auteurs remontent au sens originel ("boîte à compartiments destinés à recevoir différents objets") et concluent : « Le cas de *boîtier* [...] montre l'impossibilité de s'en tenir aux sens attestés synchroniquement pour expliquer les sens des mots construits » (D. et P. Corbin, 1991 : 124).

<sup>4</sup> 1069 bases différentes pour le latin, 1153 pour l'ancien français, 1213 pour le français contemporain, qui donnent autant de dérivés si l'on fait abstraction des variantes (*infra* 4.3.) et de la catégorisation (*infra* 3.1.), davantage si l'on en tient compte.

<sup>5</sup> La base de données, dans son ensemble, sera mise à disposition sur le site de l'ERSS ([http : //www.univ-tlse2.fr/erss](http://www.univ-tlse2.fr/erss)) parallèlement à la publication de l'ouvrage en préparation sur la dérivation en *-ier(e)*.

## 1. LES CONSTANTES : LE MODÈLE ACTANCIEL

Rappelons d'abord que le suffixe *-ier(e)*, comme son ancêtre *-arius, -aria, -arium* et les suffixes correspondants des autres langues romanes, forme en français, ancien ou moderne, à partir de bases en principe nominales, des noms et des adjectifs ; des noms d'animés et de non animés ; des noms masculins et des noms féminins<sup>6</sup>. Les classes référentielles représentées sont nombreuses et variées (noms de métiers, d'instruments, de lieux, etc.)<sup>7</sup>. Cette polyvalence, cette diversité, rendent particulièrement délicate la gageure d'un traitement « unifié ».

Sur le plan sémantique, D. et P. Corbin (1991) définissent l'instruction du suffixe *-ier(e)* en deux temps. Considérant que tous les dérivés sont d'abord des adjectifs, ils rangent ce suffixe dans la classe des suffixes associés à la RCM qui construit des Adjectifs de Relation, définis simplement comme des adjectifs dénominaux<sup>8</sup>. Le sens du dérivé est donc très général : "En relation avec "Nb"" (p. 71-72). Mais ils introduisent immédiatement une importante restriction d'ordre référentiel :

[...] le suffixe *-ier* ne peut sélectionner que certains types de propriétés référentielles du Nb, celles que nous baptisons "pragmatiques", au sens non technique de ce terme : " Qui est adapté à l'action sur le réel, qui est susceptible d'applications pratiques, qui concerne la vie courante " [...] Sont exclues de son champ d'application les propriétés relevant d'une part de savoirs scientifiques, d'autre part d'une perception sensorielle des occurrences du r(Nb). (D. et P. Corbin, 1991 : 73)

Si elle correspond bien, en effet, à la majorité des dérivés, cette définition se révèle, à l'examen, à la fois trop catégorique – certains dérivés, nous le verrons, n'ont rien de « pragmatique » – et pas assez précise en termes de rôles sémantiques.

### 1.1. *Le modèle prototypique*

Comme la dérivation en *-arius, -aria, -arium*, la dérivation en *-ier(e)* suppose un procès ; le dérivé, ou le nom recteur du dérivé,

---

<sup>6</sup> Plus précisément : des noms de personnes variables, ou potentiellement variables, et pour les non humains des noms qui peuvent être soit masculins soit féminins (ou neutres, en latin).

<sup>7</sup> On trouve dans Diekmann (1979) un inventaire de ces paradigmes lexicaux (limité aux dérivés masculins, le féminin *-ière* étant considéré comme un suffixe distinct) qui montre bien leur développement à partir de *Leitwörter* (*leader-words*) ou *Leitgruppen*. Faute d'une véritable analyse sémantique de la dérivation, cependant, et bien qu'il présente ces séries de dérivés comme des *Bedeutungsgruppen* ou des *semantische Nischen*, l'auteur se borne à faire l'inventaire des classes référentielles représentées et ne relève pas les infléchissements provoqués par la confusion des suffixes *-ier(e)* issu de *-ariu/-aria* et *-er* issu de *-are*.

<sup>8</sup> Cf. Mélis-Puchulu (1991).

fondamentalement, désigne l'agent ou l'instrument de ce procès tandis que la base désigne l'objet<sup>9</sup>. L'*asinarius* conduit les ânes, le *sector zonarius* coupe la ceinture qui servait de bourse aux Romains, le *barbier* rase les barbes, le *cervoisier* brasse la cervoise, le *fournier* s'occupe du four, le *poissonnier* vend du poisson, le *potier* fait des pots, le *sorcier* lance des sorts, la vache *laitière* donne du lait, etc.

la. *asinus* "âne" → *asinarius* "ânier"  
*zona* "ceinture" → *sector zonarius* "coupeur de bourses"  
 afr. *barbe* → *barbier*  
*cervoise* → *cervoisier* "brasseur"  
*forn* → *fournier* "boulangier"  
*poisson* → *poissonnier*  
*pot* → *potier*  
*lait* → (vache) *laitière*

Il y a bien un rapport « pragmatique » entre la vache et le lait, qui peut être exprimé dans les deux sens, avec des prépositions différentes, dans des composés syntagmatiques : de l'agent vers l'objet, la vache qui produit du lait sera dite *vache à lait* ; de l'objet vers l'agent, le lait produit par la vache sera dit *lait de vache*. Mais avec le suffixe *-ier(e)* on ne peut dire que *vache laitière*, pas \**lait vacher*.

De l'agent on passe insensiblement à l'instrument, au sens large, des *oneraria jumenta* qui transportent les fardeaux au bateau appelé *oneraria* qui transporte les marchandises. Autre façon de dire qu'on transporte les marchandises avec une *oneraria*, qu'on se sert d'une *oneraria* pour transporter les marchandises. En ancien français, la *perrière* sert à lancer des pierres, le *braier* à faire tenir les braies, le *caillier* à attraper des caillies, le *formier* à protéger les fauteuils, etc.

la. *onus* "charge, fardeau" → *oneraria jumenta* "bêtes de somme"  
 → *oneraria [navis]*<sup>10</sup> "bateau de marchandises"  
*musca* "mouche" → *muscarium* "chasse-mouches"  
 afr. *braies* → *braier* "ceinture"  
*caille* → *caillier* "filet (pour les caillies)"  
*forme* "fauteuil" → *formier* "housse"  
*lou(p)* → *loviere* "piège à loups"  
*pierre* → *perrière* "machine de guerre"

<sup>9</sup> « Agent » et « objet » sont pris ici dans un sens très large. L'animal qui produit du lait, l'arbre qui produit des fruits, sont assimilés à l'agent (humain) proprement dit. Symétriquement, sont regroupés avec l'objet proprement dit le résultat du procès (le *pot* fabriqué par le *potier*), le patient (la *brigade* commandée par le *brigadier*), etc.

<sup>10</sup> Le déterminé implicite est mis entre parenthèses lorsqu'il est attesté dans le dictionnaire de Gaffiot, entre crochets dans le cas contraire.

Les dérivés de ce type sont de loin les plus nombreux. Ils constituent l'élément central, le plus stable, du latin jusqu'à aujourd'hui. Beaucoup de « noms de métiers » ont traversé les âges. Des séries comparables de dérivés reflètent la répartition des tâches au sein du monastère médiéval (*celerier, depensier, jardinier, lingier, pitancier, portier, torier...*) comme auparavant dans la villa romaine. L'ancien et le moyen français voient se multiplier les noms d'artisans de toutes spécialités, marchands de ceci ou de cela, percepteurs spécialisés dans la collecte de tel ou tel impôt, droit, taxe, redevance :

afr. *botage* "droit sur le vin", *chantelage* "id.", *vinage* "id." → *botagier* "celui qui perçoit le –", *chantelier*<sup>11</sup>, *vinagier*  
*eminage* "redevance en nature sur le blé" → *eminier*  
*estaple* "droit payé sur le dépôt et la remise en vente" → *estaplier*  
*minage* "droit perçu par le seigneur qui fournit la mesure pour les grains" → *minagier*  
*passage, peage* "droits de passage" → *passagier, peagier*  
*queste* "sorte de taille" → *questier*  
*terrage* "redevance sur les fruits de la terre" → *terragier*.

Moins productive en français contemporain, la série des noms de métiers se renouvelle pour désigner les grandes firmes industrielles (*alcoolier, cigarettier, équipementier, lessivier, semencier*, etc.) comme la série des noms de bateaux, par exemple, se continue avec les *chimiquier, méthanier, propanier, roulier, vraquier*, etc.

## 1.2. Les écarts à l'intérieur du modèle actancier

Par rapport au modèle prototypique défini ci-dessus, un certain nombre de dérivés représentent des écarts plus ou moins marqués sans toutefois s'en distinguer fondamentalement puisqu'il s'agit encore de noms d'agent ou d'instrument (ou d'adjectifs porteurs d'une valeur agentive ou instrumentale).

La base peut désigner non plus l'objet du procès mais l'instrument<sup>12</sup>. Le *cultrarius* peut être un fabricant de couteaux mais aussi celui qui s'en sert pour égorger la victime. Le scieur de marbre – *sector serrarius* – ne coupe pas les scies – *serra* – ,

<sup>11</sup> On remarquera en passant que le suffixe *-ier* se concatène régulièrement à une base en *-age* dissyllabique (*botage* → *botagier*) tandis qu'il se substitue au suffixe *-age* lorsque la base est trisyllabique (*chantelage* → *chantelier*).

<sup>12</sup> Dans ce cas, le dérivé est presque toujours un nom d'agent. Mais on trouve quelques exemples de noms d'instruments dont la base représente un accessoire essentiel, comme le *chalut* pour le *chalutier*. Il ne s'agit pas seulement d'un rapport méronymique comme dans les dérivés que nous rencontrerons plus loin (*infra* 2.5.), la dérivation garde un contenu « pragmatique », une relation doublement instrumentale (on pêche au *chalut* avec un *chalutier*) remplaçant la relation objet-instrument (on pêche la *morue* avec un *morutier*).

évidemment, comme le *sector zonarius* coupait les bourses, mais il coupe avec une scie. Le balayeur – *scoparius* – se sert du balai et le *fauchier* d'une faux (comme, pour un autre usage, le gladiateur nommé *falcarius*).

la. *culter* "couteau" → *cultrarius* "victimaire"  
*scopa* "balai" → *scoparius* "balayeur"  
*falx* "faux" → *falcarius* "gladiateur armé d'une faux"  
*serra* "scie" → *sector serrarius* "scieur de marbre"  
afr. *faus* → *fauchier* "faucheur"  
*arc* → *archier* "archer"  
*harpe* → *harpier* "harpiste"  
*col (cou)* → *colier* "portefaix"  
*main* → *labor manier* "travail manuel"

La notion d'instrument peut être étendue au matériau – plâtre pour le *plâtrier*, plomb pour le *plombier*, etc. – et, à la limite, au lieu où s'exerce une activité et qui lui est indispensable – la mer pour le *marinier*<sup>13</sup>, son échoppe pour l'*eschopier*, par exemple. La *chambrière* ne s'occupe pas de la chambre mais de sa maîtresse dans le cadre privé de la chambre.

afr. *estain* → *estaimier* "étameur", "potier d'étain"  
*ivoire* → *ivoirier*  
*marbre* → *marbrier*  
*chambre* → *chamberiere*  
*eschope* → *eschopier* "boutiquier"  
*mer/marine* → *marinier* "marin"

Ecart plus marqué : le nom base peut désigner une activité ou le procès lui-même. Tant que celui-ci est exprimé par un nom d'action, le caractère nominal de la base est sauvegardé, au moins formellement ; mais ce peut être aussi un verbe. Bien représentés en latin<sup>14</sup>, plus que ne le dit Leumann (1977 : 299),

la. *vectura* "transport" → *vecturarius* "voiturier, transporteur"  
*ducere*<sup>15</sup> "tirer" → *ductarius funis* "corde de halage"

---

<sup>13</sup> *Marinier* est construit formellement sur *marine* – plus ou moins synonyme de *mer* en ancien français – mais sémantiquement motivé par rapport à *mer* autant que par rapport à *marine*. Tandis qu'en français *marinier* a été remplacé dans cet emploi par *marin*, l'italien a conservé la même double relation entre les mots correspondants : le *Grande Dizionario della Lingua Italiana*, de Battaglia, définit *marinaio* comme "[celui qui] « svolge la propria attività sul mare »". Dans *marinier* ou *marinaio*, analysés comme construits sur *mer (mare)*, le segment *-in-* joue le rôle d'un interfixe (sur cette question, et en particulier le cas des dérivés doublement motivés, voir *infra* 4.3.).

<sup>14</sup> Cf. Nichols (1929 : 57).

<sup>15</sup> Gaffiot donne *ductarius* comme formé sur *ductare*, fréquentatif de *ducere*. Sémantiquement, cependant, *ducere* convient mieux (*ductare* privilégie l'acception "conduire, mener" plutôt que "tirer"). Formellement, les dérivés en *-arius* à base verbale sont construits quelquefois sur le radical de l'infectum (*intercalare*

les dérivés de ce type sont particulièrement nombreux en ancien français (plus d'une centaine, sans compter les qualificants <sup>16</sup>). Par exemple :

afr. *peinture* → *peinturier* "peintre"  
*moisson* → *moissonier* "moissonneur"  
*passage* → *passagier* "passeur"  
*voiture* "transport" → (*nef*) *voiturier* "qui sert au transport"  
*filer* → *filandier* <sup>17</sup> "fileur"  
*garder* → *gardier* "curateur"  
*raire* "raser" → *raier* "barbier"  
*tisser* → *tissier* "tisserand".

Par la suite, si les *couturier*, *teinturier*, *cuisinier*, *meurtrier*, *justicier*, sont restés dans la langue, peu de formations nouvelles sont apparues en français moderne et contemporain (ou alors marginales comme *usager*, *vacancier*, *plaisancier*, *émeutier*).

Autre type d'écart : le dérivé (ou le nom recteur du dérivé) désigne le bénéficiaire ou, symétriquement, celui qui est soumis à une obligation. Le *stipendiarius* peut être celui qui est à la solde, qui perçoit le *stipendium*, ou bien celui qui paye un tribut, celui qui doit le *stipendium*. Le *seigneur censier* et le *fermier censier* sont l'un et l'autre concernés « pragmatiquement » par le *cens*, mais pas avec le même rôle.

la. *stipendium* → *stipendiarius* "stipendié" / "tributaire"  
*triplex* → *triplicarius* "soldat qui reçoit une triple solde"  
afr. *cens* → *censier* "qui perçoit ou doit un cens"  
*benefice* → *beneficiier*  
*iretage* → *iretagier* "héritier"  
*obediencia* → *obediencier* "religieux soumis à l'autorité spirituelle d'un supérieur"  
*proprietate* → *proprietier* "propriétaire"  
*pension* → *pensionier* "celui qui touche une pension"  
*servage* → *servagier* "celui qui est soumis au servage"  
*soldee* → *soldeier* "mercenaire"

Très nombreux en latin, assez fréquents encore en ancien français, les dérivés de ce type sont devenus plus rares par la suite. C'est le suffixe *-aire* (*bénéficiaire*, *dédicataire*, *destinataire*, *légalitaire*...) qui joue désormais ce rôle, pour la plupart des emprunts

---

→ *intercalarius*), plus souvent sur celui du supin (*credere* → *creditarium*, *miscere* → *mixtarius*, *refringere* → *refractarius*, etc.) ou sur le gérondif (*referre* → *referendarius*).

<sup>16</sup> Sur les dérivés « qualificants », voir *infra* § 2.6.

<sup>17</sup> Exemple de suffixation décalée (*infra* 4.3.).

savants et pour les formations nouvelles<sup>18</sup>. Mais il nous reste des mots comme *fermier*, *métayer*, *boursier* – l'étudiant qui bénéficie d'une bourse –, *créancier*, *rentier*...

On relève enfin en latin quelques formations – uniquement adjectivales – qui supposent encore un procès mais où le dérivé prend un sens passif. Le nom recteur désigne le patient.

- la. *jugum* → *jugarius* "attelé"
- catapulta* → (*pilum*) *catapultarium* "(javelot) lancé par une catapulte"
- catena* → (*canis*) *catenarius* "(chien) attaché à une chaîne"
- jumentum* → (*molae*) *jumentariae* "(meules) tourné(es) par des bêtes de somme"
- serum* → *serarius* "nourri au petit lait"

Marginal même en latin, ce type semble avoir disparu par la suite. Nous n'avons trouvé comme exception que les *perles huîtres* "provenant des huîtres" mentionnées par le *Grand Robert*, emploi qui ne s'est pas diffusé, à la différence du symétrique attendu *huître perlière*<sup>19</sup>. Ce qui confirme l'impossibilité énoncée plus haut de dérivés du type \**lait vacher*.

L'inventaire auquel nous venons de procéder rend compte de tous les dérivés latins, pratiquement<sup>20</sup>, et de la grande majorité des dérivés français, médiévaux ou ultérieurs. La valeur fondamentale du suffixe reste donc la même. Très proche des suffixes *-(at)or* > *-eur* et *-oriu* > *-oir*, il constitue avec eux la famille des formateurs de dérivés qu'on pourrait appeler « actanciels ». La dérivation suppose un procès, le dérivé désignant un des actants et la base soit le procès lui-même soit un autre actant. Ils s'opposent donc à la fois aux suffixes formateurs de noms d'action et à ceux qui forment de simples adjectifs de relation. Tant que l'on s'en tient au modèle majoritaire, on constate donc une grande continuité sur le plan sémantique (qu'on observerait de la même façon dans les autres langues romanes pour les suffixes apparentés). Continuité qui n'empêche pas, nous allons le voir, d'importantes ruptures et innovations.

---

<sup>18</sup> Sauf pour quelques formations populaires peu en accord avec le caractère savant et quasi officiel de *-aire* : *cachetier*, *pot-de-vinier*, *remisier*...

<sup>19</sup> Un dérivé comme *charrette bouvière* pourrait être glosé "(charrette) tirée par des bœufs". Mais il s'agit plutôt d'une formation entrant dans la série *chemin muletier*, *porte cochère*, *rue piétonnière*, etc., c'est-à-dire de dérivés dont le sémantisme commun est "destiné à N<sub>base</sub>".

<sup>20</sup> Nichols (1929 : 61) note « There is no example of *-ario-* meaning in the literal sense 'made of', 'nature of', 'abounding in' or 'like' » alors qu'on trouvera, comme nous le verrons plus loin, des exemples de ce type en français.



## 2. PERTURBATIONS SÉMANTIQUES

Par rapport à la continuité sémantique qui vient d'être soulignée, le principal élément perturbateur est venu des interférences entre le suffixe *-arius*, *-aria*, *-arium* et le suffixe *-aris*, *-are*. Mais les conséquences n'en ont pas été partout les mêmes. En latin tardif et dans l'ensemble des langues romanes, il ne s'agit que d'interférences : les descendants des deux suffixes restent distincts, seule est modifiée la répartition des dérivés formés avec les uns et avec les autres. En français, la confusion est complète, le suffixe *-er* issu de *-are* étant absorbé dès l'ancien français par *-ier(e)* issu de *-ariu/-aria*. Phénomène bien connu, mentionné partout, mais dont on n'a pas tiré toutes les conséquences.

### 2.1. Le suffixe latin *-aris* et les interférences avec *-arius*

On sait que le suffixe *-aris*, *-are* est simplement l'allomorphe de *-alis*, *-ale* après une latérale, par dissimilation. Sur *regula*, par exemple, *regularis* remplace *\*regulalis*.

la. *angularis*, *consularis*, *popularis*, *regularis*, *singularis*, *solaris*  
*Apollinaris*, *familiaris*, *militaris*, *vulgaris* ; *Latialis* / *Latiaris*

On constate d'après la deuxième série d'exemples que l'effet de la dissimilation s'exerce même quand le /l/ de la base n'est pas directement en contact avec le suffixe. La forme en /t/ se trouve donc dans un nombre relativement important de dérivés.

Sémantiquement, les dérivés en *-aris* sont de simples adjectifs de relation, au sens habituel du terme, et ne se distinguent en rien des adjectifs en *-alis* qui vont donner en français l'abondante série des adjectifs en *-el* ou en *-al*. Ils ont en commun avec les adjectifs en *-arius* d'être des dénominaux, mais ceux-ci (et les noms qui en sont tirés par conversion) ont un sémantisme particulier lié à un procès, comme nous venons de le voir, qui les distingue nettement.

la. *amicalis* Adj "amical" / *amicarius* N "proxénète"  
*angularis* "qui a des angles" / *angularius* "qui se met aux angles"  
*dorsualis* "du dos, dorsal, porté sur le dos" / *dorsuarius* "qui porte sur le dos"  
*paleare* N "tas de paille" / *palearium* N "grenier à paille"  
*palpebralis* "des paupières" / *palpebrarius* "utilisé pour les paupières"  
*puellaris* Adj "de jeune fille, tendre, délicat, innocent" / *puellarius*  
N "(celui) qui aime les jeunes"  
*temporalis* "qui ne dure qu'un temps" / *temporarius* "approprié aux circonstances"

Un *amicarius* n'est pas quelqu'un d'amical mais celui qui procure aux amateurs une *amica*, réduite au rôle d'objet à tous les sens du mot. Le *puellarius* est chez Pétrone, dans la pudique traduction de Gaffiot, celui "qui aime les jeunes". Un *palearium* est un "grenier à paille", un artefact construit pour entreposer la paille, "ce qui sert à entreposer la paille", tandis que *paleare* désigne simplement un "tas de paille", rien d'autre que "de la paille".

Arias Abellán (1992) oppose les deux suffixes d'après la répartition des sèmes /animé/ et /non animé/ : le suffixe *-arius* sélectionnerait des bases principalement non animées pour former des dérivés principalement animés (ou qui ont pour nom recteur un animé), et inversement *-alis/-aris* des bases principalement animées pour former des dérivés principalement non animés (ou qui ont pour nom recteur un non animé). C'est prendre l'effet pour la cause. Il est exact que la base des dérivés en *-arius* est généralement un nom de chose, comme l'avait noté Leumann (1977 : 297) :

Mit *-arius* werden gebildet denominative Adjektiva nur von Sachbezeichnungen; von Personen Bezeichnungen allein insoweit als die Personen als Sachen betrachtet werden; das gilt auch für *arbitrarius* "ad arbitrum pertinens".<sup>21</sup>

Mais c'est tout simplement parce que la personne est plus souvent en position d'agent et la "chose" en position d'objet. Les noms d'animaux peuvent se trouver aussi bien du côté de la base (*porcarius*) que du côté du dérivé (*sagmarius*)

la. *porcus* "porc" → *porcarius* "porcher"  
*sagma* "bât" → *sagmarius* "bête de somme"

parce qu'ils sont à la fois objets et agents. Arias Abellán, d'ailleurs, doit reconnaître qu'il y a beaucoup de dérivés en *-alis/-aris* sur base non animée, et y voit l'origine des confusions entre ce suffixe et *-arius*. En fait, il n'y a pas de contrainte de ce type sur *-alis* puisque c'est un simple dénominal.

Les interférences entre *-alis/-aris* et *-arius*, cependant, ont été nombreuses dès le latin classique et encore plus en latin tardif. Elles recouvrent deux phénomènes. D'une part, la concurrence normale entre deux suffixes qui ont des caractéristiques communes (tous les deux forment des adjectifs dénominaux), donc des plages d'emploi communes. Comme *-alis/-aris* est un dénominal à tout faire, moins « marqué » que *-arius*, il peut être employé là où celui-ci serait plus spécifique. La forme *-aris*, d'autre part, est

---

<sup>21</sup> « Avec *-arius* sont construits des adjectifs dénominaux, à partir de non animés seulement ; à partir des noms de personnes dans la mesure seulement où les personnes sont considérées comme des choses, ceci étant valable même pour *arbitrarius* "ad arbitrum pertinens" ».

très proche de *-arius*, phonétiquement ; les deux se confondent complètement au neutre pluriel.

De nombreux doublets construits sur une même base sont donnés par Gaffiot avec la même traduction. Peut-être certains adjectifs seraient-ils différenciés par les contextes (nous n'avons pas fait de recherches dans les textes), mais l'identité de certaines collocations confirme l'équivalence des emplois

- la. *jocularis* ~ *jocularius* "plaisant, drôle"
- manualis* ~ *manuarius* "de main", "qu'on tient à la main"
- vinealis* ~ *vinearius* "de vignoble", "de vigne"
- funalis equus* ~ *funarius equus* "cheval de volée"
- feles virginalis* ~ *feles virginaria* "ravisseur de jeunes filles",

équivalence plus évidente encore pour les noms

- la. *collare* ~ *collarium* "collier"
- cochlear(e)* ~ *cochlearium* "cuiller"
- lacunar* ~ *lacunarium* "plafond à caissons"
- pulvinar* ~ *pulvinarium* "lit de parade".

Les *pluralia tantum*, en particulier, sont donnés par Gaffiot comme appartenant indifféremment à la 2<sup>e</sup> ou à la 3<sup>e</sup> déclinaison<sup>22</sup>, donc formés avec l'un ou l'autre suffixe :

- la. *Januaria*, *-ium* ~ *-iorum* "fête des calendes de janvier"
- specularia*, *-ium* ~ *-iorum* "vitres, carreaux"

A la limite, on trouve certains dérivés dans lesquels le suffixe est utilisé à contre emploi, avec *-alis/-aris* là où l'on attendrait *-arius* et *-arius* là où l'on attendrait *-alis/-aris* :

- la. *lactaris* "qui allaite"
- tibialis* "propre à faire des flûtes"
- conjectarius* "conjectural"
- ordinarius* "régulier".

## 2.2. *Infléchissement des paradigmes lexicaux*

Effet à long terme de ces interférences, commun à l'ensemble des langues romanes : la constitution de paradigmes lexicaux correspondant à des classes référentielles à cheval sur le domaine

---

<sup>22</sup> A moins que la forme en *-ium* donnée par Gaffiot ne soit un génitif archaïque des noms de la 2<sup>e</sup> déclinaison (type *socium* (*sociorum*) pour *socius*). Mais l'adjectif correspondant à *specularia*, par exemple, est *specularis*, *-are*, donc de la 3<sup>e</sup> déclinaison. La forme *speculariorum* témoigne d'une réinterprétation du nom comme dérivé en *-arium*. Il faudrait savoir quelle est la désinence adoptée par ces mots au datif et à l'ablatif.

de *-arius* et sur celui de *-alis/-aris*. Le suffixe utilisé est généralement le descendant de *-arius*, quelquefois celui de *-alis/-aris*<sup>23</sup>.

Nous avons vu par l'exemple de *paleare / palearium* que les collectifs sont en principe du côté de *-are*, les contenants du côté de *-arium*. Mais le français *pailler*, tantôt "tas de paille" tantôt "grenier à paille", hérite à la fois de l'un et de l'autre. De même un *bûcher* peut-il être un simple tas de bûches ou un appentis destiné à les abriter. *Brasier*, outre l'amas de braises, a désigné ce que nous appelons un *brasero* (ou, jadis, un *braisier*). Avec le même référent, *bourrier* peut être perçu comme un collectif ou comme un nom de lieu, un tas d'ordures ou un lieu où l'on jette les ordures. Même quand elles ne se confondent pas, comme ici, dans des dénominations plus ou moins polysémiques, ces deux séries lexicales, celle des contenants et celle des collectifs, se sont rejointes dans le paradigme des dérivés en *-ier*, et elles sont parmi les plus productives.

afr. *aguillier*, *astelier* "tas de bois", *aumosnier(e)*, *beneoitier* "bénédictin", *boretier* "bourrier", *brasier*, *buschier*, *ceudrier*, *chandelier*, *charnier*, *clochier*, *couteliere*, *femier* "fumier", *fourriere*, *gibeciere*, *lardier*, *merdier*, *ordier* "tas d'ordures", *panetiere*, *sallier(e)*

Exemple caractéristique, particulièrement fécond dans l'ancienne langue : celui des noms de recueils, d'abord ecclésiastiques puis profanes :

afr. *antifenier* "antiphonaire", *epistelier*, *evangelier*, *inier* "recueil d'hymnes", *leçonier*, *legendier*, *sequencier*, *tropier* "livre d'heures (litt. : recueil de strophes)"  
mfr. *chansonnier*, *chartrier*, *coutumier*, *rentier*.

Un *chansonnier* est à la fois un livre qui contient des chansons et un ensemble de chansons.

Trois séries parallèles ont connu un développement très important en français comme dans les autres langues romanes. A partir d'une base désignant un animal, un végétal, un minéral, le latin avait formé avec *-arium* ou *-aria* des noms d'élevages, de plantations, de carrières. Conformément à l'instruction fondamentale du suffixe, ces dérivés reposaient sur l'idée « pragmatique » de production : on élève des poules dans un *gallinarium*, on cultive des arbres fruitiers dans un *pomarium*, on extrait du sable d'une *arenaria*. Implicitement, c'étaient aussi des noms de lieux, des

---

<sup>23</sup> Pour les descendants de *-arius*, on trouvera des exemples empruntés aux autres langues romanes dans Roché (2002, a). Dans la descendance de *-alis/-aris*, c'est surtout l'espagnol qui a produit des dérivés nominaux en *-all-ar* qui sont l'équivalent des collectifs en *-ero* : *colmenar* "rucher", *conejal/conejar* "clapier, garenne", *patatal* "champ de pommes de terre", *encinar* "bois de chênes verts", *pedregal* "terrain caillouteux", etc., à comparer à *hormiguera* "fourmilière", *chopera* "peupleraie", *barrera* "glaisière", etc..

contenants, et, par métonymie, des collectifs, mais le latin réservait ce suffixe à des artefacts. À côté de ces dérivés, qui subsistent et se multiplient dans les langues romanes, on voit apparaître en latin tardif, sur le même type de bases, des dérivés qui désignent des lieux naturels : collectifs de végétaux, habitats d'animaux sauvages, etc. La continuité est évidente, mais le caractère « pragmatique » a disparu ou s'est estompé, la portée du suffixe s'est élargie.

Ainsi, par exemple, dans la lignée des *pomarium*, *rosarium*, *viridarium*, *cucumerarium*, avec un changement de genre dont nous reparlerons, apparaît en latin tardif *canaparia* "chênevière", mais aussi *filicaria* "fougeraie" (sur *filix* "fougère"), °*brucaria* "étendue couverte de bruyère" (sur *brucus* "bruyère")<sup>24</sup>, etc. Puis en ancien français

afr. *genevriere*, *houssiere*, *jonchier(e)*  
*chastaigniere*, *coudriere*, *cressoniere*, *erbier(e)*, *ortier(e)*, *osiere*  
*choliere*, *faviere*, *lentilliere*, *liniere*, *miliere*, *pesiere*

la série intermédiaire (deuxième ligne dans les exemples ci-dessus), faisant la transition entre les formations végétales spontanées (première ligne) et les véritables cultures (troisième ligne).

De la même façon, les

afr. *formiere* "fourmilière", *haironiere*, *lovier(e)*, *orsiere*, *renoilliere*  
"grenouillère", *taissoniere* "tanière du blaireau", *taupiere*

voisinent avec les

afr. *abeillier*, *colombier(e)*, *gelinier*, *polaillier*

la *conilliere* pouvant se trouver dans l'une ou l'autre liste suivant qu'il s'agit de clapiers ou de garennes. En marge de cette série, une extension inclut comme bases des noms de personnes (ou les inclassables *folets* et lutins)

afr. *larroniere*, *maladiere*, *prestriere*, *foletiere* "lieu hanté par les folets", *luitumiere* "lieu hanté par les lutins"

en attendant les plus modernes *jesuitiere*, *capuciniere*, *gentil-hommiere*, *garçonniere*, *pouponniere*...

Dans le domaine minéral, un(e) *perrier(e)*, un(e) *sablonier(e)*, peuvent désigner des carrières de pierre ou de sable, ou simplement des endroits caillouteux ou sableux, comme l'atteste cet

---

<sup>24</sup> En français, les descendants de *filicaria* et de *brucaria*, respectivement *fougère* et *bruyère*, passeront par métonymie du collectif au nom de plante et remplaceront les primitifs (mais *bruyère* a gardé plus longtemps les deux acceptions).

extrait de la *Chanson de Guillaume d'Orange* cité par Tobler et Lommatzsch :

Le conte enchaucent par mi la *sabloniere*  
En la champeigne font lever tel *poudriere*  
Guillaume perdent, tant fut grant la *nubliere*

(on remarquera également, à la rime, un dérivé caractéristique des collectifs – *poudriere* "nuage de poussière" – et un dérivé synonyme de sa base (*infra* 4.1.) – *nubliere* "nuage"). Autres exemples de l'une et l'autre faces de la même série :

afr. *argiliere*, *charboniere*, *croiere* (*crayère*), *escailliere* "ardoisière",  
*ferriere*, *minier(e)*, *plastriere*, *plometiere* "mine de plomb"  
*caillouiere*, *fangiere*, *gravier(e)*, *taiiere* "bourbier", *vasier*.

Dans un tout autre domaine : les nombreux dérivés forgés pour nommer un vêtement, un bijou, une pièce de l'armure ou du harnais, à partir d'une base désignant une partie du corps. Le latin mettait l'accent sur l'aspect relationnel et utilisait (au neutre) le suffixe *-alis/-aris* :

la. *bracchiale* "bracelet", *collare* "collier", *femoralia* "bandes qui enveloppent la jambe", *tibiale* "id.", *pectorale* "armure (de poitrine)".

L'artefact est perçu comme "en relation avec" la partie du corps concernée. En ancien français, tandis que les dérivés hérités passent de *-er* à *-ier*, les nouveaux tantôt se bornent à cet aspect seulement relationnel (dans le harnais, la *croupière* passe autour de la *croupe*) tantôt prennent une valeur instrumentale (chaque élément de l'armure sert à protéger une partie du corps).

afr. *barbier(e)* "mentonnière", *braciere*, *cervelier(e)*, *cheveciere* "têtière", *cropiere*, *cuissiere*, *culiere*, *dossiere*, *espaulier(e)*, *genoilliere*, *gorgiere*, *jambiere*, *jartier(e)*, *joiere*, *mameliere*, *mentoniere*, *museliere*, *musteliere* "molletière", *pancier(e)*, *picriere* "harnais qui protège le poitrail", *poitrier(e)* "poitrinière", *sosventriere*, *templiere*, *testiere*, *trumeliere* "jambière", *ventriere*, *visiere*, *visagiere*...

### 2.3. L'absorption par *-ier* (< *-ariu*) des dérivés d'origine latine<sup>25</sup> en *-er* (< *-are*)

Par rapport à ces interférences qui, dans les autres langues romanes, modifient l'aire d'emploi des dérivés formés avec les descendants de *-arius* mais laissent subsister ceux de *-aris*, le fran-

---

<sup>25</sup> Ou formés à l'époque proto-romane.

çais franchit une étape supplémentaire : la confusion des deux suffixes, ou plutôt l'absorption de l'un par l'autre.

On cite habituellement les dérivés nominaux, ou devenus rapidement nominaux, comme

la. *collare* > afr. *coler* ~ *colier* > fr. *collier*  
la. *scholaris* > afr. *escoler* ~ *escolier* > fr. *écolier*  
la. *pila* → °*pilare* > afr. *piler* > fr. *pilier*  
la. *singularis porcus* > afr. (*porc*) *sengler* ~ *senglier* > fr. *sanglier*  
afr. *bocke* "bosse de l'écu" → (*escu*) *bocker* ~ *bouclier* > fr. *bouclier*,

mais les adjectifs

la. *regularis* > afr. *reguler* ~ *regulier* > fr. *régulier*  
afr. *angl(i)er*, *circul(i)er*, *famel(i)er*, *particul(i)er*, *popul(i)er*,  
*secul(i)er*, *singul(i)er*, *triangul(i)er*

sont plus importants : davantage que les noms, ils seront à l'origine de plusieurs séries de dérivés qui modifieront sensiblement le paysage sémantique de la dérivation en *-ier*.

Or la plupart de ces noms et de ces adjectifs sont conformes à l'instruction de *-alis/-aris*, ce ne sont pas des dérivés où ce suffixe aurait usurpé la place de *-arius*. La *boucle*, la bosse de l'*escu bocker*, est pour le bouclier une caractéristique constitutive, interne, et non extérieure comme ce que représente la base des dérivés du type *-arius* (le *coche* pour la *porte cochère*, par exemple). On trouve d'ailleurs en ancien français l'adjectif *boclal* concurremment à *bocker* pour qualifier un écu. L'*écolier* n'est pas le *maître d'école*, celui qui la dirige. Dans les deux cas, la relation entre le dérivé et sa base n'est pas celle qui associe deux actants d'un procès, comme dans la dérivation en *-arius*, mais une relation d'appartenance, dans un sens ou dans l'autre. Le *sanglier*<sup>26</sup> est nommé d'après une qualité intrinsèque – c'est un *solitaire* – et non d'après ce qu'il fait, ce à quoi il sert (à la différence du *sommier* (*sagmarium*), par exemple, qui porte le bât). Les adjectifs reposent sur une relation d'appartenance (*populier* "du peuple", *séculier* "du siècle, qui vit dans le siècle") ou de conformité (*circulier* "qui a la forme d'un cercle, qui ressemble à un cercle"). Deux de ces dérivés poussent l'idée de conformité jusqu'à l'identité complète : *singulier* est pratiquement synonyme de *sengle*, *sangle*, encore bien vivant en ancien français, et le *pilier* n'est rien d'autre qu'une *pile*, ou une sorte de *pile*<sup>27</sup>.

---

<sup>26</sup> Aujourd'hui complètement démotivé, *sanglier* reste en ancien français (*sengler*, *senglier*) relié à l'adjectif *sengle*, *sangle* "seul, solitaire". On trouve d'ailleurs, en emploi adjectival, *porc sengle* concurremment à *porc sengler*.

<sup>27</sup> A propos de ces dérivés particuliers qui sont plus ou moins synonymes de leur base, voir *infra* § 4.1.

#### 2.4. Développement d'une nouvelle famille d'adjectifs

L'intégration de ces dérivés en *-er* parmi les dérivés en *-ier(e)* est à l'origine d'une nouvelle famille d'adjectifs, des adjectifs de relation au sens habituel du terme. *Printanier* prend place entre *automnal*, *hivernal* et *estival* ; *princier* à côté de *royal*, *impérial*, *présidentiel*, etc. Rien ne distingue ces adjectifs en *-ier* formés en français des adjectifs en *-al* ou en *-el*. Ils n'ont plus rien de « pragmatique ».

Plus précisément, à partir de leur valeur la plus générale – "de Nbase" –, ils peuvent être glosés comme "appartenant à Nbase", "caractéristique de Nbase", "caractérisé par Nbase", "semblable à Nbase". Les *fenestres archières* "en forme d'arc" ne sont pas les *archières* qui servent à tirer à l'arc. Non seulement les référents potentiels ne sont pas les mêmes, mais – plus important pour l'analyse morphologique – l'instruction sémantique du suffixe est fondamentalement différente : dans un cas elle construit un adjectif relationnel, dans l'autre un nom instrumental.

Petit inventaire (incomplet) de ces adjectifs en ancien français, pour montrer la productivité de cette face de la dérivation en *-ier* :

- Sur le modèle des dérivés hérités du latin du type *angl(i)er*, *circul(i)er*, *triangul(i)er*, on trouve un certain nombre d'adjectifs de caractérisation ou de localisation spatiale

afr. *cornier* "en forme d'angle", "situé dans un angle" ; *costier* "pentu", "situé sur le côté" ; *lointier* "lointain", *moiturier* "mitoyen", *montanier* "de montagne", *plenier* "plainier", *senestrier* "gauche, situé à gauche", *somier* "situé au sommet", *traversier* "qui est en travers"<sup>28</sup>

ou temporelle

afr. *derrenier* (*dernier*), *devantier* "antérieur, précédent", *nuitrenier* "nocturne", *primer* (*premier*), *rotier* "successif, consécutif", *secondier* "second", *souvendier* "fréquent"

forgés pour la plupart en ancien français, qui ont souvent pour base un adjectif, un adverbe, voire une préposition (ce qui n'est pas sans poser des problèmes catégoriels qu'il n'est pas possible d'aborder ici).

- Sur le modèle de *régulier* "conforme à la règle", "qui suit la règle (monastique)", une série d'adjectifs ont pour base un nom abstrait, un nom de qualité, un nom d'action, et expriment la conformité au modèle ou à la caractéristique représentés par la

---

<sup>28</sup> On pourrait ajouter à cette série *estraier* "étranger, abandonné", construit sur la préposition *estre* "hors de" (la. *extra*) et distinct du dérivé nominal *estraier* "voyageur, vagabond", construit sur *estree* "route" (la. (*via*) *strata*).



base. Est dit *naturier* celui qui est "conforme à la nature", donc "pur, franc" :

afr. *costumier* (*coutumier*) "conforme à la coutume", *droiturier* "qui agit avec droiture", *gorrier* "élégant" [sur *gorre* "élégance"], *naturier* "pur, franc", *penier* "qui est dans la peine, affligé", *prinsautier* (*primesautier*), *verteier* "franc, sincère", *volentier* "volontaire".

▪ Avec pour base un nom de personne (ou un collectif, ou un adjectif qualifiant les personnes), un certain nombre d'adjectifs caractérisent ce qui est propre à ce type de personnes : les *manières princières* sont celles des princes ou celles de ceux qui se conduisent comme des princes :

afr. *esclatier* "de bonne race", "généreux, franc" [sur *esclate* "race, tribu"] ; *peonier* "de piéton" ; *principer* (*princier*)  
mfr. *populacier* ; *putassier* ; *sorcelier* "de sorcier".

▪ Sur des bases concrètes non animées, la relation exprimée par l'adjectif prend volontiers le sens de "fait de Nbase", "constitué de N base", "qui contient N base". Un *perron marbrier* est tout simplement "de marbre". Que ce *marbrier* vienne ou non de *marmorarius*, comme le dit le FEW, son sens est plus proche de celui de *marmoreus* que de celui de *marmorarius* N, le *marbrier* qui travaille le marbre. Le dérivé peut exprimer également une relation méronymique. La *fenestre traversiere* est une fenêtre qui a des *traverses*, une croisée.

afr. (*perron*) *marbrier* "de marbre", (*os*) *moelier* "à moelle", *fenestre traversiere* "croisée", *penonier* "garni d'un pennon", *sonaillier* "qui porte une clochette à son cou"  
mfr. *forestier* "couvert de forêts", *sable coquillier*, *rolle dorsier* "dossier", *galerie fenestriere* "galerie vitrée", (*pierre*) *plombiere* "qui contient du plomb"

Quand l'adjectif a comme base le nom d'une partie du corps, la relation méronymique suppose implicitement, le plus souvent, que cette partie du corps a quelque chose de remarquable, comme pour les adjectif en *-u* :

afr. (*faucon*) *grifrier* "qui a de bonnes griffes", *manier* "habile de ses mains", *pansier* "qui a un gros ventre", *testier* "têtu".

▪ D'autres adjectifs (ou les mêmes) développent l'idée de ressemblance : "de Nbase" prend le sens de "semblable à ce qui est caractéristique de Nbase". La *cuisse héronniere* dont se plaint Marrot<sup>29</sup> est maigre comme celle d'un héron. On est loin du *héron-*

---

<sup>29</sup> *Epître au Roi pour avoir été dérobé*, v. 58.

*nier* prototypique, lui aussi attesté dans *faucon heronnier* "dressé pour la chasse au héron". *Moutonnier* passe de "de la nature du mouton" à "semblable à un mouton". C'est le seul adjectif de cette série qui nous soit resté, avec cette valeur, mais Flaubert écrivait encore dans une de ses lettres : « Je suis sûr que tu nageais de la manière la plus poissonnière »<sup>30</sup>.

afr. (*fenestres*) *archieres* "en forme d'arc", *ondier* "agité comme les ondes", *ratier* "avare, pillard, capricieux"

mfr. *coquillier* "en forme de coquille" ; *héronnier*, *louvier*, *moutonnier*, (*hure*) *oursiere* "semblable à celle d'un ours", *poissonnier*

La relation analogique peut se combiner à la relation méronymique. Le *rolle dorsier* (qui deviendra notre *dossier*) est un paquet de paperasses bombé, dont une partie ressemble à un *dos*. Est dite élégamment *borsiere* une femme aux seins flasques, comme des bourses...

## 2.5. De nouvelles séries de noms

Parallèlement à ces adjectifs, apparaissent des dérivés nominaux fondés également sur une relation métonymique (synecdochique, méronymique) ou analogique, donc très éloignée de la relation agentive ou instrumentale caractéristique des dérivés en *-ier* prototypiques. *Filiere* peut désigner une corde, une ficelle, une sorte de sac, toutes choses faites de *fil*. Une *chaperoniere* devrait être une femme qui coud ou vend des chaperons, c'est une "femme du peuple", qui porte le chaperon, attribut caractéristique (au 19<sup>e</sup> siècle on opposera de la sorte les *blousiers* et les *redingotiers*). Le *cordelier* ne fabrique pas des cordes mais en porte une, par humilité, en guise de ceinture.

L'ancien français a particulièrement développé, dans cette logique, une série de noms de lieux qui se continuera en moyen français puis dans les parlers régionaux mais dont il ne nous reste pratiquement en français « central » que *clairière*. Elle prolonge, d'une certaine façon, les noms de lieux rencontrés plus haut (§ 2.2.), en s'éloignant encore davantage du rapport de production sur lequel reposait la série latine des noms de carrières, plantations, élevages en *-arium* ou *-aria*. Dans les dérivés du type *clairière*, la relation du dérivé à la base est seulement métonymique, fondée sur une caractéristique saillante du lieu à nommer :

– nature ou disposition du terrain :

afr. *baissiere*, *costiere* "côteau", *croliere* "fondrière", *crosiere* "creux", *fonciere* "terrain en creux", *fondriere*, *mareschiere* "marais, marécage", *moliere* "terre grasse et marécageuse (litt. : molle)",

---

<sup>30</sup> Cité par le *Grand Robert s.v. pâler*.

*pendiere* "terrain en pente", *plac(i)er* "terrain plat", *plainiere* "id." <sup>31</sup>

– sa forme, sa situation :

afr. *angliere* "lieu terminé en angle", *costière* "côte, rivage", *croisiere* "carrefour", *foriere* "lisière", *oriere* "bord", *puiere* "hauteur, lieu élevé", *riviere* "rives d'un cours d'eau" <sup>32</sup>

– ses aménagements :

afr. *cloiiere* "terrain fermé de claies", *closiere* "clos", *gaaigniere* "terre labourable", *praiere* "prairies"  
mfr. *cruiere* "jachère", *gastiere* "terrain inculte" <sup>33</sup>.

A la différence des noms de lieux du § 2.2., dont la base était systématiquement nominale, ceux-ci ont fréquemment pour base un adjectif ou un verbe. Quand il s'agit d'un nom, c'est souvent un synonyme – ou presque – du dérivé (par exemple *maresc* / *mareschiere* "marais, marécage"), le suffixe fonctionnant alors comme une sorte d'intégrateur paradigmatique : le féminin *-iere* est devenu un « marqueur » de nom de lieu comme le masculin *-ier* est un marqueur de nom d'arbre dans les formations du type *peuple* → *peuplier*.

## 2.6. Les dérivés « qualifiants »

L'ancien français voit également se développer une classe particulière de dérivés que nous appellerons « qualifiants » par opposition aux « classifiants » que sont les noms de métiers, ou de spécialités, typiques de la dérivation en *-ier*. Sémantiquement, quelques doublets feront apparaître la différence :

afr. *artier* "qui emploie des artifices" / *artier* "artisan"  
*aumosnier* "charitable" / *aumosnier* "fonction ecclésiastique..."  
*borsier* "avare" / *borsier* "fabricant de bourses"  
*godalier* "grand buveur (de bière)" / *godalier* "brasseur"  
*polaillier* "qui aime la volaille" <sup>34</sup> / *polaillier* "marchand de volaille".

En français moderne encore, le *dépensier* – l'intendant – d'un couvent n'est pas forcément *dépensier*... Réservés aux animés, ces

---

<sup>31</sup> En français classique ou régional : *mouillère*, *platière*, *pentière*, *sommière*.

<sup>32</sup> En français classique ou régional : *longière*, *bordière*.

<sup>33</sup> En français classique ou régional : *clairière*, *bouvière* "prairie labourable", *sartière* "terrain inculte, souvent situé en bordure d'un étang". Démotivé, *jachère* continue à appartenir lexicalement à cette série.

<sup>34</sup> A propos de Renart.

dérivés servent donc à qualifier, à caricaturer, une personne<sup>35</sup> d'après une particularité physique, un trait de caractère ou de comportement, un défaut ou une qualité.

Mais la différence n'est pas que sémantique. D'un point de vue catégoriel, alors que les classifiants sont le plus souvent uniquement nominaux (*infra* 3.2.), les qualifiants peuvent être employés indifféremment comme noms ou comme adjectifs (même s'ils ne sont pas toujours attestés dans les deux emplois). Les constructions syntaxiques ne sont pas les mêmes. Face à *il est cachottier* (où *cachottier* est un adjectif), *il est très cachottier, c'est un cachottier*, seul *il est plombier* est possible (où *plombier* est un nom)<sup>36</sup>.

Ces dérivés constituent donc une classe à part, qui procède à la fois des adjectifs relationnels (dans la descendance de *-aris*) et des noms agentifs (dans la descendance de *-arius*). Proches des premiers, outre les exemples déjà cités (*droiturier* "qui agit avec droiture", *esclatier* "généreux, franc", *gorrier* "élégant", *manier* "souple, habile", *naturier* "pur, franc", *pansier* "qui a un gros ventre", *ratier* "avare, pillard", *testier* "têtu", *verteier* "franc, sincère", *volentier* "volontaire"...), on peut mentionner

afr. *bobancier* "arrogant, présomptueux", *endemainier* "expérimenté",  
*esclenchie* "gauche, maladroit", *faussonier* "menteur", *felonier*  
"traître, perfide", *fiancier* "plein de confiance, assuré", *novelier*  
"changeant, inconstant", *viacier* "vif, agile"  
mfr. *hospitalier* "accueillant".

Parmi les qualifiants qui relèvent de la dérivation de type agentif, quelques-uns ont pour base un nom à valeur d'objet. Ce sont les plus proches des dérivés prototypiques, d'où l'ambiguïté relevée plus haut à propos de *aumosnier*, *godalier*, *polailier*. Dans la même veine, on trouvera plus tard en français classique ou régional *bibelotier*, *bijoutier*, *cafetier*, *chatonnier*, *soupié*..., pour qualifier quelqu'un qui aime particulièrement les bibelots, les bijoux, le café, les chats, la soupe... Quelques autres ont encore une base nominale, mais celle-ci entretient un rapport plus distendu avec le procès sous-jacent, comme le déjà cité *boursier* "avare" ou *lunier* "qui accorde de l'importance à la lune" (*A être trop lunier / On ne remplit pas son panier*) :

afr. *bordelier* "(celui) qui fréquente les bordels", *garçonnière* "celle qui fréquente les goujats", *ostelier* "hospitalier", *novelier* "rappor-

---

<sup>35</sup> Ou quelquefois un animal : un cheval peut être dit *eperonnier* ("difficile à conduire aux éperons"), un épervier *estorsonier* ("(litt.) arracheur"), un chien *morsier* ("mordeur").

<sup>36</sup> *C'est un plombier* peut apparaître dans un énoncé contrastif (*lui, c'est un plombier, pas un chauffagiste*) ou si le nom est lui-même qualifié (*c'est un plombier compétent*), difficilement en construction absolue. Un énoncé comme *il est très plombier* serait l'indice d'une recatégorisation comme adjectif qualifiant.

teur", *presentiere* "femme facile (qui aime les cadeaux)", *usagier* "qui connaît bien les usages"  
mfr. *aventurier* "(celui) qui cherche l'aventure, audacieux", *fenestriere* "qui se tient à la fenêtre", *langagier* "bavard".

Plus souvent la base est un nom d'action

afr. *blastengier* "médisant", *bolengier* "trompeur", *corsiere* "coureuse", *mençognier* "menteur", *noisier* "tapageur, querelleur", *nonciere* "cancanière", *ravinier* "qui aime la rapine, voleur", *tençonier* "querelleur", *torçonier* "injuste, violent", *torturier* "qui exerce des violences"

ou un verbe<sup>37</sup>

afr. *amassier* "(celui) qui accumule", *bataillier* "batailleur", *boisier* "trompeur", *cropier* "paresseux", *cuidier* "prétentieux", *demandier* "quémandeur", *emparlier* "discoureur", *fotier* "fornicateur", *graiier* "flatteur", *hercier* "celui qui tourmente", *malparlier* "médisant", *parlier* "bavard", *sorparlier* "fanfaron", *vautrier* "celui qui se vautre", *vilotier* "coureur"  
mfr. *baguenaudier* "(celui) qui s'occupe de futilités", *friponnier* "gourmand", *trepndiere* "débauchée", *trottiere* "coureuse".

Cette classe de dérivés restera fortement productive jusqu'en français classique (c'est de cette période que datent les *cachottier*, *carottier*, *écrivassier*, *façonier*, *finassier*, *grimacier*, *jacassier*, *minaudier*, *tracassier*... qui sont restés dans la langue), pour décliner par la suite, même si l'on trouve encore quelques créations en français contemporain.

Le paysage sémantique que dessine l'ensemble des dérivés en *-ier(e)* en ancien français est donc beaucoup plus riche, plus varié, plus complexe que celui des dérivés latins en *-arius*, *-aria*, *-arium*. Il n'est plus possible de le définir d'un mot ou d'une formule.

### 3. BASCULEMENT CATÉGORIEL

Les changements dans la catégorisation<sup>38</sup> des dérivés ne sont pas moins importants que les innovations sémantiques. Pour D. et P. Corbin (1991), tous les dérivés en *-ier(e)* sont d'abord des ad-

---

<sup>37</sup> La distinction entre ces deux séries n'est pas toujours évidente : *bataillier*, par exemple, peut être perçu comme "qui aime la bataille" et construit sur le nom ou comme "batailleur" et construit sur le verbe.

<sup>38</sup> Cette question de la catégorisation des dérivés en *-ier(e)* ayant fait l'objet d'un article particulier (Roché, 2003 b), nous passerons ici rapidement sur la problématique générale pour insister davantage sur le passage du latin à l'ancien français.

jectifs, les noms étant le produit d'une « conversion de focalisation ». Quand l'adjectif n'est pas attesté, il est considéré comme un stade dérivationnel virtuel. Or cette analyse était déjà, pour le latin, celle de Leumann, qui présentait le suffixe *-arius*, *-aria*, *-arium* comme fondamentalement adjectival et les dérivés nominaux comme des adjectifs substantivés :

Mit *-arius* werden gebildet denominative Adjektiva [...]. Substantivierungen sind sehr zahlreich.<sup>39</sup> (Leumann, 1977 : 297).

Il y aurait donc, là aussi, une grande continuité. Mais il faut y regarder de plus près. Plusieurs éléments – données quantitatives, possibilités de collocations des adjectifs, attribution du genre aux non animés – attestent une rupture entre le latin et le français.

### 3.1. Données quantitatives

Les données du tableau 1 invitent à relativiser les affirmations de Leumann. Parmi les dérivés en *-ariu/-aria*, les noms sont plus nombreux que les adjectifs. A peine plus de la moitié des bases sont à l'origine d'un dérivé adjectival attesté. Les deux tiers des dérivés nominaux n'ont pas de correspondant adjectival. Mais il y a encore un relatif équilibre entre les catégories.

base	dérivés attestés			
		Adj	N	total
302 28,2 %	Adj seul	302		302
265 24,8 %	Adj + N	265	265	530
502 47,0 %	N seul		502	502
1069	total	567 42,5 %	767 57,5 %	1334

Tableau 1 : Catégorisation des dérivés en latin

En ancien français (tableau 2), le déséquilibre est patent et s'est creusé au détriment de l'adjectif, réduit à la portion congrue. Pour postuler dans tous les cas un premier stade adjectival, il faudrait reconstituer cinq fois plus de dérivés adjectivaux non attestés qu'il n'y en a d'attestés. Or la reconstitution de stades dérivationnels virtuels, qui pallie les inévitables lacunes des attestations, perd son sens si elle devient systématique.

<sup>39</sup> « Avec *-arius* sont construits des adjectifs dénominaux [...] Les substantivations sont très nombreuses. »

base		dérivés attestés			
			Adj	N	total
67	5,8 %	Adj seul	67		67
129	11,2 %	Adj + N	129	129	258
957	83,0 %	N seul		957	957
1153		total	196 15,3 %	1086 84,7 %	1282

Tableau 2 : Catégorisation des dérivés en ancien français

En français contemporain (tableau 3), la proportion des adjectifs remonte quelque peu, à cause des emplois du type *industrie cotonnière*, *culture betteravière*, *marché lainier*, etc., qui apparaissent à partir du 19<sup>e</sup> siècle. Mais elle reste néanmoins très faible.

base		dérivés attestés			
			Adj	N	total
64	5,2 %	Adj seul	64		64
252	20,7 %	Adj + N	252	252	504
902	74,1 %	N seul		902	902
1218		total	316 21,5	1154 78,5 %	1470

Tableau 3 : Catégorisation des dérivés en français contemporain

Il faut rappeler d'autre part qu'en ancien français de très nombreux adjectifs – la majorité – sont des relationnels, marginaux par rapport à la valeur fondamentale du suffixe *-ier*. Dans son emploi prototypique, la dérivation en *-ier* est devenue fondamentalement nominale.

### 3.2. Les noms de personnes

En latin, à côté des noms de personne, on trouve un grand nombre de dérivés adjectivaux associés à un substantif désignant un animé, humain le plus souvent :

- la. *operarius homo* "ouvrier"
- fornacarius servus* "esclave chargé du four"
- plumbarius artifex* "plombier"
- sebaciarius miles* "soldat chargé de faire les rondes de nuit"
- salsarius negocians* "marchand de salaisons"
- structor parietarius* "maçon"

*scriptor librarius* "copiste"  
*equarius medicus* "vétérinaire"  
*candidarius pistor* "boulangier qui fait du pain blanc".

Parmi les noms recteurs, tous les niveaux de généralité sont représentés, depuis *homo* jusqu'aux noms de professions, l'adjectif exprimant alors une spécialisation. Compte tenu de ces diverses possibilités, on peut considérer que les dérivés attestés seulement comme noms pourraient tous être également employés comme adjectifs.

En ancien français, et en français en général, en dehors des qualificatifs (*supra* 2.6.), les emplois de ce type sont beaucoup plus rares. On en trouve quelques exemples

afr. *moine cloistrier*  
*frere establier* "frère aubergiste"  
*valet couturier*  
*larron fossier* "pilleur de tombes (?)"

mais en général l'emploi adjectival est impossible : on ne peut pas dire \**un homme ouvrier*, \**un marchand poissonnier*, etc. Certains emplois étiquetés « Adj. » dans les dictionnaires sont attestés postérieurement au nom et souvent discutables. Dans *marchand drapier*, *maître verrier*, *ouvrier joaillier*, *apprenti menuisier*, il s'agit plutôt de deux noms dont le second est en apposition que d'une séquence N + Adj (cf. Roché, 2003 b). L'abondante série des « noms de métiers », centrale parmi les dérivés en *-ier(e)*, est devenue directement nominale.

### 3.3. L'attribution du genre aux non animés

En latin, l'attribution du genre aux dérivés nominaux non animés en *-arius*, *-aria*, *-arium* est nettement de type désadjectival. Le nom prend le genre du déterminé implicite, quand il y en a un, le neutre jouant le rôle de genre par défaut quand il n'y en a pas. Les masculins, peu nombreux (une vingtaine), sont des noms de recueils (*liber*), de mois (*mensis*), de monnaies (*nummus*), de vers (*versus*) :

la. *ostentarius [liber]*<sup>40</sup> "traité des prodiges", *commentarius* "recueil de notes"  
*januarius (mensis)* "janvier", *februarius* "février"  
*denarius* "denier", *quinarius* "pièce de monnaie valant cinq as"  
*senarius (versus)* "(vers) sénnaire", *septenarius* "(vers) septénaire".

Les féminins (80 environ dans notre corpus) sont des noms de plantes (*herba*), de boutiques (*taberna*), de disciplines ou de mé-

---

<sup>40</sup> Cf. *supra*, note 10



tiers (*ars*), de mines et de carrières (*fodina* ? *fossa* ?), de comédies (*comoedia*) :

la. *cymbalaria* (*herba*) "cyclamen", *pulicaria* (*herba*) "herbe aux puces", *parietaria* "pariétaire"  
*calcearia* [*taberna*] "cordonnerie", *libraria* (*taberna*) "librairie",  
*furnaria* "boulangerie", *unguentaria* "parfumerie"  
*herbaria* [*ars*] "botanique", *notaria* "art d'écrire", *statuaria* (*ars*)  
"statuaire", *topiaria* "art du jardinier décorateur", *unguentaria*  
"parfumerie"  
*arenaria* "carrière de sable", *argentaria* "mine d'argent", *ferraria*  
"mine de fer", *sulfuraria* "mine de soufre"  
*Aulularia*, *Cistellaria* [*comoedia*].

Les neutres sont les plus nombreux (170 environ), soit en relation avec un générique neutre, soit, plus souvent, par neutralisation du genre. Est au neutre le nom de "ce qui (objet, produit, etc.) sert à Nbase" (ou, plus généralement, concerne Nbase)

la. *bellarium* "attirail de guerre"  
*calcearium* "indemnité pour l'achat de chaussures"  
*columnarium* "impôt sur les colonnes"  
*sudarium* "mouchoir (litt. ce qui sert à essuyer la sueur)".

zn particulier les noms de récipients, meubles, pièces d'un édifice, destinés à contenir ce que désigne la base et les noms de lieux où l'on garde, élève, cultive tel animal ou telle plante

la. *argentarium* "armoire à argenterie", *armarium* "armoire", *fabatarium*  
"récipient où l'on fait cuire la purée de fèves", *librarium*  
"portefeuille", *panarium* "corbeille à pain"  
*farinarium* "grenier à farine", *granarium* "grenier", *lararium* "la-  
raire", *sanctuarium* "sanctuaire", *tepidarium*, *valetudinarium*  
"infirmerie"  
*apiarium* "ruche", *columbarium* "pigeonnier", *gallinarium* "pou-  
lailler", *leporarium* "parc à lièvres", *vivarium* "vivier"  
*cucumerarium* "concombrière", *pomarium* "verger", *rosarium* "ro-  
seraie", *viridarium* "bosquet, parc".

La répartition, à partir d'une même base, des diverses substantivations illustre bien le mécanisme de l'attribution du genre et, au-delà, l'antériorité logique de l'adjectif par rapport au nom. Par exemple :

la. *unguentarius*, *-aria* "parfumeur, -euse"  
*unguentaria* [*taberna*] "parfumerie (boutique du parfumeur)", *un-  
guentaria* [*ars*] "parfumerie (métier de parfumeur)"  
*unguentarium* [*vas*] "vase à parfums"  
*unguentarium* "argent pour acheter des parfums".

Pour l'ancien français, il faut d'abord noter que, s'ils sont moins rares qu'avec un nom recteur animé, les adjectifs de type actanciel employés avec un non animé sont minoritaires parmi les adjectifs. La majorité des adjectifs en *-ier(e)* sont dans la descendance de *-aris* (*supra* 2.4.) et non de *-arius*. Quant aux adjectifs prototypiques, on constate qu'en général chacun n'est employé qu'avec un petit nombre de noms concrets, voire un seul <sup>41</sup> :

afr. *basin barbier, maison batailliere, cymentere charnier, porte charretiere, arc manier, chambre maniere* <sup>42</sup>...

Les emplois du type *industrie cotonnière*, avec des noms d'activités, n'apparaissent pas avant le 19<sup>e</sup> siècle.

Pour les noms, l'attribution du genre aux non animés est quelquefois de type désadjectival, avec un générique effacé ou reconstituable (*fenestres archieres* → *archieres* "fenêtres en forme d'arc"). Dans la majorité des cas, cependant, elle ne se fait plus par référence à un déterminé implicite mais par rapport au nom base ou à la série lexicale dans laquelle le dérivé va s'intégrer. En latin tardif et pendant la période proto-romane s'est mis en place un mécanisme d'inversion de genre entre la base et le dérivé, en même temps que se constituaient plusieurs paradigmes lexicaux, souvent homogènes quant au genre, correspondant à des classes référentielles <sup>43</sup>.

L'exemple le plus caractéristique est celui des noms d'arbres. Ils sont parmi les dérivés en *-ier* une innovation romane. On sait que le latin opposait le nom de l'arbre à celui du fruit par le genre et la flexion (*malum* n. "pomme" / *malus* f. "pommier"). Ce système subsiste en italien (*mela* f. / *melo* m.) et, partiellement, en espagnol (*manzana* f. / *manzano* m.), avec des genres différents. Pour les noms d'arbres formés dorénavant par suffixation, le principe d'opposition des genres demeure mais entre la base et le dérivé. Les noms de fruits hérités du latin, anciens neutres pluriels, étant presque tous féminins (*alise, amande, cerise, châtaigne, corme, nesfle, poire, pome, prune, sorbe...*), les noms d'arbres fruitiers sont tous masculins.

afr. *alisier, amandier, cerisier, châtaignier, cormier, nesflier, poirier, pomier, prunier, sorbier*

Ce n'est pas le changement de genre du mot *arbre* – *arbor* était féminin en latin – qui a entraîné celui des noms d'arbres, c'est

---

<sup>41</sup> Ce dernier cas de figure est difficile à vérifier pour l'ancien français, mais on a par la suite les exemples de *loup cervier, porte cochère*, etc.

<sup>42</sup> Dans *chambre maniere* "chambre à coucher", *manier(e)* est dérivé de *maner, manoir* "rester, demeurer" tandis que son homonyme dans *arc manier* est dérivé de *main*.

<sup>43</sup> Sur ces deux questions dans l'ensemble des langues romanes, voir Roché (2002, a).

l'inverse<sup>44</sup>. Une fois constituée, cette série uniformément masculine intègre sans inversion du genre des noms d'arbres dont la base est masculine : afr. *basmier* "baumier", *cremier* "arbre dont découlait le chrême", et plus tard tous les *abricotier*, *cocotier*, *marronnier*, etc. Originalité médiévale : la série s'étend alors à toutes sortes de plantes

afr. *anquellier* "touffe d'ancolies", *coorgier* "courge (plante)", *concombrier* "concombre (plante)", *gletonier* "bardane", *isopier* "touffe d'hysope", *lisier* "lis (plante)", *mariolier* "marjolaine (plante)", *nardier* "nard (plante)", *ortier* "touffe d'orties", *violetier* "touffe de violettes"<sup>45</sup>

tandis que par la suite ces extensions ne seront possibles, en dehors des arbres fruitiers proprement dits, que s'il s'agit d'arbres ou d'arbustes, quand la production n'est pas un fruit (*cotonnier*), ou si la production est un fruit (au sens courant et non botanique du terme) quand la plante n'est ni un arbre ni un arbuste (*fraisier*). Hors de ces limites, les créations médiévales sont sorties de l'usage et les *tomatier* ou *auberginier* forgés depuis sont restés d'un emploi très marginal<sup>46</sup>.

Parmi les séries lexicales mentionnées plus haut (§ 2.2.), celle des noms de contenants (récipients, sacs, étuis, meubles, pièces, etc.) est répartie entre les deux genres, la majorité des masculins ayant pour base un nom féminin et la majorité des féminins un nom masculin.

base N f. : afr. *aguillier*, *beneoitier*, *charnier*, *clochier*, *espinglier*, *encrier*, *cendrier*, *chandelier*, *copier* "étui à coupe", *mostardier*, *pailler*, *triaclier* "pot à thériaque" ; *aloiere* "gibecière suspendue à la ceinture" [sur *aloe* "alouette"]; *amosnier* "vase pour recueillir les aumônes" / *aumoniere* "bourse"

---

<sup>44</sup> L'autre élément déclenchant est le changement de genre des noms d'arbres non construits (*populus* > *peuple*, *platanus* > *plane*, etc.), qui constituaient une aberration en latin. Féminins bien qu'appartenant à la deuxième déclinaison, ils sont passés au masculin, plus ou moins systématiquement, par alignement du genre sur la flexion. Le mot *arbor* > *arbre* lui-même, compte tenu de sa constitution phonologique, n'aurait eu aucune raison de passer du féminin au masculin.

<sup>45</sup> On trouve encore dans le *Mesnager de Paris*, en moyen français, un *pioinier*, un *sauger*...

<sup>46</sup> *Auberginier* est donné par Hollyman (1983 : 126) comme extrait d'un « témoignage oral recueilli en Nouvelle-Calédonie. On trouve quelques *tomatier* sur le Web, dans des contextes érudits – « [...] de la plante chichiyentic. Sah11,153. du tomatier xaltomatl. Sah11,153. de la plante ìxnextón. Sah11,153 [...] (www.ifrance.com/nahuatl/x/nahuatlXICOL.html) – ou fantaisistes – « le tomatier est un arbre qui pousse au pôle » (www.boulin.org/viewtopic.php?topic=3&forum=4). Le besoin d'un mot spécifique pour désigner la plante, indépendamment du fruit, existe pourtant : « Les feuilles du tomatier éloignent les moustiques, il suffit d'en suspendre un bouquet dans les endroits à préserver » (R. Dextreit. ) [merci à Georgette Dal qui m'a communiqué cette citation, dont je n'ai pas retrouvé la référence]. Mais on se contente en général de *plant de tomate*.

base N m. : afr. *couteliere* "gaine", *fouriere* "grenier à fourrage", *gibeciere*, *heaumiere* "étui à heaume", *pastoniere* "musette du berger pour mettre son *past*, son casse-croûte", *potiere* "accessoire de cheminée suspendu à la crémaillère sur lequel on pose le pot" ; *grenier*, *lardier* ; *panier* / *panetiere*, *salier* / *saliere*

Les exceptions, qui échappent à l'inversion du genre, sont soit des mots hérités, en particulier les neutres latins devenus masculins comme *grenier* ou *panier* (mais celui-ci, démotivé, est remplacé par le féminin *panetière* dans son emploi spécifique) ; soit des dérivés construits sur une base dont le genre n'est pas fixé (*sel*, par exemple, hésite entre le masculin et le féminin, d'où le doublet *salier* / *salière*) ; soit des sous-ensembles qui tendent à se constituer en séries homogènes quant au genre, par exemple celle des noms de sacs, plutôt féminins : *aloiere*, *aumoniere* (mais *aumosnier* "vase pour recueillir les aumônes" suit la règle), *gibeciere*, *panetiere*, *pastoniere* ; plus tard *cartouchière*, *ferrière*...

Les noms de recueils (*antifenier*, *epistelier*, *leçonier*...) sont tous masculins, en continuité avec le latin où ils étaient également masculins (ou neutres). Mais les bases sont en majorité féminines ou des deux genres (*évangile*, *hymne*). D'une façon générale, les collectifs, dont la base peut être un nombrable (*astelier*, *buschier*...) ou, plus souvent, un massif (*brasier*, *borbier*, *fangier*...), sont presque exclusivement masculins, alors qu'ils respectent l'inversion du genre plus souvent encore que les contenants (tableau 4). Ce qui suppose vraisemblablement une sélection des bases.

base N f. : afr. *antifenier*, *epistelier*, *leçonier*, *legendier*, *sequencier*, *tropier* ; *astelier* "tas de bois", *buschier* ; *brasier*, *boier* "amas de boue", *boretier* "bourrier", *borbier*, *fangier*, *merdier*

base N m. : afr. *betumier* "tas de boue, d'immondices", *estramier* "tas de paille", *femier* ; *taiiere* "bourbier"

base N m. ou f. : afr. *evangelier*, *inier* "recueil d'hymnes" ; *braier* "amas de boue" [sur *brai(e)* "boue"]

base Adj : afr. *ordier* "tas d'ordures"

Dans les trois séries parallèles de noms de lieux dont la base est un nom d'animal, de végétal ou de minéral, on observe un certain nombre d'hésitations qui se traduisent par des doublets. Mais le féminin tend globalement à s'imposer, dès l'ancien français ou ultérieurement (*vasier* remplacé par *vasière*, *concombrier* par *concombrière*<sup>47</sup>, etc.).

base N m. : afr. *haironiere*, *orsiere*, *taissoniere* ; *colombier* / *colombiere*, *conillier* / *conilliere*, *lovier* / *loviere*

---

<sup>47</sup> D'après Tob.-Lom., *concombrier* désigne à la fois la plante (cf. *supra*) et la planche de concombres, dans le jardin (*das Gurkenbeet*) ; le féminin *concombriere* est attesté au 16<sup>e</sup> siècle.

*chaneviere, chataigniere, choliere, cressoniere, genevriere, houssiere, liniere, miliere, ormiere, osiere, pesiere ; concombrier ; jonchier / jonchiere  
caillouiere, charbonniere, ferriere, platriere, plometiere, saliniere ; sablonier / sabloniere*

base N f. : afr. *abeillier, gelinier, polaillier ; renoilliere, taupiere  
faviere, lentilliere ; erhier / erbiere ; ortier / ortiere  
argiliere, croiere, escailliere "ardoisiere", fangiere, moliere ;  
vasier ; gravier / graviere, minier / miniere, perrier / perriere*

base N m. ou f. : afr. *formiere ; coudriere*

base Adj : afr. *vivier*

Seuls résistent au masculin les lieux d'élevage bâtis, sous l'influence des dérivés hérités du latin (*columbarium* > *colombier*) et par continuité avec les noms de pièces ou autres lieux destinés à contenir ce que désigne le nom base. Dans la ferme, le *colombier* et le *poulailler* complètent le *pailler* et le *bûcher*. Pour les noms d'habitats d'animaux sauvages, l'exemple de *taxonaria* > *tanière*<sup>48</sup> montre que le féminin s'est installé très tôt, et l'on ne voit pas à quel déterminé implicite, à quel générique, il pourrait être dû. Les noms d'animaux étant plus souvent masculins que féminins, l'inversion du genre semble avoir été là aussi à l'œuvre. Pour les noms de mines ou de carrière, dont la base est assez souvent féminine, le féminin est en continuité avec le latin. En revanche, la rupture est nette dans la série des noms de plantations, qui étaient neutres en latin. *Verger* reste masculin, mais il est démotivé. Comme dans les autres séries, le féminin qui s'installe n'a pas pour origine un générique qui serait de ce genre. C'est bien l'inversion du genre qui a fonctionné deux fois : du nom de fruit (féminin) au nom d'arbre (masculin) puis au nom de plantation (féminin).

---

<sup>48</sup> Littéralement : "tanière du blaireau". Démotivé, *tasniere* a été remplacé en ancien français par *taissoniere*.

base :	m	f	/	total	f	m	/	total	inversion du genre
dérivé :	↓ m	↓ m	↓ m	m	↓ f	↓ f	↓ f	f	
fruit, etc. → arbre, etc.	8	41	0	49	1	1	0	2	82 %
contenu → contenant	11	37	3	51	11	14	4	29	70 %
élément → collectif	6	18	3	27	0	1	0	1	76%
anim., vég., min. → coll., exploit.	10	14	1	25	22	39	5	66	62%
total	35	110	7	152	34	55	9	98	71%

Tableau 4. L'inversion du genre dans les principales séries lexicales de N<sub>-an</sub> en ancien français <sup>49</sup>

Dans la série – féminine elle aussi – des noms de pièces de l'armure ou du harnais, l'attribution du genre s'explique plus difficilement. Les bases se répartissant entre le masculin et le féminin en proportions à peu près égales, le mécanisme d'inversion du genre ne semble pas y avoir fonctionné. Mais on ne voit pas non plus quel générique aurait imposé le féminin, qui marque une rupture avec les dérivés hérités du latin. Il en va de même pour les noms de lieux du type *clairière* (*supra* 2.5.).

Il n'est pas question, par conséquent, de faire de l'inversion du genre une « règle » qui vaudrait pour tous les non animés. Elle est nettement observable pour certaines classes référentielles (tableau 4), mais il est possible que d'autres séries de dérivés, homogènes quant au genre, se soient constituées autrement. Ce qui ne change rien à l'essentiel : dans la plupart des cas, le genre du dérivé est indépendant d'un générique et ne peut pas être attribué dans un processus de nominalisation de l'adjectif. À défaut de déterminé implicite, si ces dérivés étaient des adjectifs nominalisés, ils auraient adopté le masculin, comme genre non marqué. Or précisément la majorité des séries en question sont féminines.

Les conditions de l'attribution du genre aux non animés, comme les autres observations concernant la catégorisation des dérivés, conduisent donc à la même conclusion : le suffixe *-ier(e)*, en ancien français comme dans les autres langues romanes, est devenu directement nominal. Ce qui pose évidemment un problème quant à son instruction catégorielle, puisqu'il est parallèlement resté adjectival. Mais il n'est pas le seul dans ce cas. Il appartient à une famille de suffixes (*-ier*, *-eur*, *-oir*, *-iste*, etc.) dans laquelle nous pensons que la double catégorisation est normale (Roché,

<sup>49</sup> Les colonnes « / → m » et « / → f » rassemblent les dérivés dont la base est de genre flottant ou non nominale.

2003 b). Fondamentalement, le suffixe *-ier(e)* forme des « Noms » qui s'actualisent en tant que substantifs ou en tant qu'adjectifs suivant que la présence d'un hypéronyme est nécessaire ou pas.

#### 4. PARTICULARITÉS MÉDIÉVALES

Sans être propres à l'ancien français, plusieurs caractéristiques observables dans le corpus médiéval de dérivés en *-ier(e)* y sont nettement plus marquées que dans les époques postérieures, surtout par comparaison avec le français contemporain.

##### 4.1. Marqueurs d'approximation et dérivations tautologiques

L'expression « marqueurs d'approximation » a été employée par Berrendoner et Clavier (1997) à propos des dérivés en *-age* comme *nuage*, *orage*, *coquillage*, *marécage*, *paysage*, etc., dont le sens est à peu près le même que celui de la base ou qui désignent "une sorte de Nbase". Bien qu'elle ne soit pas exempte d'ambiguïté, à cause de l'usage qui en est fait pour d'autres langues, cette notion peut être étendue à d'autres suffixes pour décrire un phénomène qui a rarement attiré l'attention. On le rencontre avec tous les évaluatifs (Roché, 1999a) et sans doute avec les suffixes homocatégoriels en général, pourvu que le dérivé puisse appartenir à la même classe sémantico-référentielle que la base. Avec *-ier(e)*, *nuière* a représenté par rapport à *nue* la même chose que *nuage*, ainsi que *nublière* par rapport à *nuble* (cf. citation *supra* 2.2.).

La glose "une sorte de" peut exprimer deux types de relations logiquement assez différentes mais que la langue rapproche. La première est l'analogie. Un *ratelier* n'est pas, comme le voudrait l'instruction prototypique du suffixe, un dispositif pour suspendre les râteaux, mais un objet qui ressemble à un râteau, par la disposition de ses éléments. La *litière* du cheval est quelque chose qui, par son usage, fait office de lit.

afr. *arbre* → *arbrier* "fût de l'arbalète"  
*estage* → *estagiere* (étagère)  
*front* → *frontiere* "front (d'une armée, etc.)"  
*goule* (*gueule*) → *goulier* "goulet, goulot"  
*hope* (*houpe*) → *hopier* (*houppier*)  
*lit* → *litiere* "couche des animaux"  
*paele* (*poêle*) → *paelier* (*palier*) "segment de sphère supportant une pièce d'un mécanisme"  
*rastel* (râteau) → *rastelier* (râtelier)  
*terre* → *terrier* "terreau"

Dans cette première série de dérivés, la suffixation opère le même transfert analogique que la simple métaphore lexicalisée qui fait appeler *lit* la partie de la vallée où coule la rivière. *Frontière* a d'abord désigné le *front* d'une armée, par la même image à partir de *front* "partie du corps". *L'arbrrier* de l'arbalète est l'équivalent de *l'arbre* du moteur.

Dans une deuxième série de dérivés, "une sorte de" signifie "une espèce particulière de". La relation est cette fois celle qui associe un hyponyme à un terme plus générique. Dans une autre acception, *litière* désigne vraiment un lit, mis un lit très particulier qui peut servir de moyen de transport. A partir de *table* qui, rappelons-le, désignait n'importe quel assemblage de planches formant une surface plane, *tablier* servira à nommer diverses sortes de *tables* – une tablette, un étal, un échiquier, aujourd'hui encore le *tablier* d'un pont. Ici encore, le sens construit est très différent de celui que donnerait l'instruction prototypique du suffixe (par exemple dans *tablier* "tapis de table" – instrument destiné à protéger une table). Et comme pour les dérivations analogiques, le même effet de spécialisation peut être réalisé par une simple restriction de sens, sans affixe (celle par exemple qui a donné le sens courant actuel de *table* "meuble").

afr. *aisselle* "planche" → *aisselier* "pièce de bois qui sert de soutien"  
*barre* "barre, barrière" → *barriere*  
*bast* → *bastiere* "sorte de bât"  
*chape / chapel* → *chapelier* "capuchon du haubert"  
*charne* "gond, pivot" → *charniere*  
*cime* → *cimier*  
*cuve* → *cuvier*  
*eschale (échelle)* → *eschalier* "escalier",  
*joe (joue)* → *joier/joiere* "bas de la joue"  
*lit* → *litiere* "lit ambulante"  
*nes* → *nasier(e)* "naseau"  
*pile* → *pil(i)er*  
*quart* → *quartier*  
*seing* → *seintier* "marque-page"  
*table* → *tablier* "tablette", "étal", "échiquier"

Plus fréquemment encore, le dérivé ne se distingue pas sémantiquement de la base. Si un *cloistrier* est bien un "cloître", comme le dit le dictionnaire, la dérivation devient carrément tautologique.

afr. *aiguiere* "eau", *archiere* "coffre", *brochier* "sorte de broc", *cagier* "cage", *cervelier* "cervelle", *chancelier* "chancel", *cloistrier* "cloître", *corgiere* "courroie", *copier* "coupe", *cramailliere (crémaillère)*, *creponiere* "croupion", *crochiere* "crochet", *desrubier* "ravin", *draviere* "plante fourragère", *escouvier* "branche", *estoquier* "vieille souche", *fenestrier* "fenêtre", *fisselier*



"faisselle", *formier* "four", *fumiere* "fumée", *gagiere* "gage", *gorgier* "gorge, gosier", *gravier*, *grotiere* "grotte", *haiere* "haie", *hardier(e)* "corde", *hastier* "broche à rôtir", *huchier* "huche", *laciere* "lacet, filet", *lasniera* (*lanière*), *merlier* "merle", *naviere* "navire", *nochiera* "gouttière", *nuiere* "nuage", *nubliere* "nuage", *plaiere* "plaie", *plaisnier* "enclos", *poitronier* "derrière", *poucier* "pouce", *poussiere*, *praier* "pré", *roiere* "ornière, rigole", *regnier* "royaume", *rostier* "gril", *rotiere* "bande", *sentier*, *serier* "soir", *templieres* "tempes", *toailliere* "serviette", *traillier* "corde", *trapier* "trappe", *travetier* "chevron", *trenchier* "tranchée", *trompiere* "trompe, trompette", *troisième* "trou", *torse-liere* "trousse, bagage"<sup>50</sup>

Les noms d'arbres ou d'arbustes dans lesquels le suffixe joue un rôle d'intégrateur paradigmatique (Corbin, 1991 : 14)

afr. *aiglantier* (*églantier*), *genestier* "genêt", *genevrier*, *lorier* (*laurier*), *poplier* (*peuplier*), *rosier* "roseau", *sapier* "sapin", *savnier* "sorte de genévrier"

ne sont qu'un cas particulier d'un phénomène plus vaste qui n'épargne pas les noms de personnes

afr. *arcevesquier* "archevêque", *barnier* "baron", *compagnier* "compagnon", *ermite* "ermite", *garçonier* "valet, homme de basse condition", *maistrier* "maître", *parier* "pair, compagnon", *pio-nier* "fantassin", *preonier* "pillard, bandit", *princier* "prince", *prisonier*<sup>51</sup>

ou les adjectifs

afr. *aversier* "contraire, ennemi", *coversier* "convers", *doblier* "double", *droitier* "droit", *embrochier* "sombre, soucieux", *esclenchier* "gaucher, maladroit", *estrangier* (*étranger*), *felonier* "fêlon", *franchier* "franc, libre", *manchier* "manchot", *menuier* "menu", *novelier* "nouveau", *pesantier* "pesant", *plenier* (*plainier*) "uni, plat", *plenier* "entier, complet", *primer* (*premier*), *sauvagier* "sauvage", *singulier*, *viacier* "vif, agile"<sup>52</sup>.

<sup>50</sup> Pour ne pas alourdir cette liste et les suivantes, nous n'avons pas mentionné les bases, toutes attestées en ancien français avec une signification identique à celle du dérivé.

<sup>51</sup> *Prisonier* est plus vraisemblablement dérivé de *prison* "captif" que de *prison* "lieu d'incarcération". Construit à partir de cette acception, *prisonier* aurait logiquement désigné le gardien et non le détenu (comme *geolier* par rapport à *geole*).

<sup>52</sup> Sont regroupés dans cette liste les adjectifs synonymes de leur base et ceux qui introduisent une nuance sémantique du même ordre que celle des dérivés nominaux du type "une sorte de (Nbase)".

Le nombre des exemples – nous les avons multipliés pour cela – montre que ces formations ne peuvent pas être réduites au statut d'aberrations idiosyncrasiques. Marginales, certes, et même aberrantes par rapport à la dérivation régulière, elles suivent un schème suffisamment productif pour être considéré pour lui-même. D. et P. Corbin (1991 : 141, note 100) avaient recensé neuf « faux hyponymes » (*boîtier, cuvier, échelier, languier, litière, minière, plantier, portière* et *tuyère*)<sup>53</sup> et pensaient pouvoir les ramener dans le droit chemin de la règle. Ils sont en fait plus nombreux, même en français contemporain, et la démonstration proposée à titre d'exemple (*ibid.*, p. 122-124) ne peut pas être généralisée. Pour *boîtier*, en effet, la première acception attestée est à peu près régulière et le sens actuel pourrait s'expliquer par une évolution postérieure à la suffixation (*supra*, note 3). Mais ce n'est pas le cas des autres, qu'il s'agisse de la petite liste de « faux hyponymes » ou des exemples médiévaux ci-dessus. Compte tenu de tous les glissements de sens qui peuvent affecter la base et le dérivé, il est difficile, pour l'ancien français, de répartir les exemples entre les divers cas de figure (dérivations analogiques, hyponymes, synonymes) ; des couples base / dérivé d'abord synonymes peuvent s'être différenciés sémantiquement par la suite, et réciproquement. Mais globalement tous ces dérivés échappent d'emblée à l'instruction sémantique propre au suffixe.

Il n'est pas possible de s'interroger ici de façon approfondie sur la raison d'être de ces dérivations. Pour résumer en deux mots les hypothèses esquissées ailleurs à propos des formations semblables construites avec des évaluatifs (Roché, 1999a), on pourrait dire qu'elles répondent tantôt à un besoin de nomination non satisfait par les outils morphologiques disponibles, tantôt à des contraintes phonologiques de « bonne formation ». Quand la langue ne dispose pas d'affixes spécifiques, elle recourt généralement aux moyens polyvalents que sont la néologie sémantique et la composition syntagmatique<sup>54</sup>. Mais elle peut aussi détourner un affixe de son usage régulier en neutralisant son instruction sémantique. Il en va des formations analogiques et des hyponymes comme des dérivés synecdochiques. Si, pour nommer un oiseau d'après sa couleur – *verdier* ou *fauvette* – on peut utiliser aussi bien *-ier(e)* que *-et(te)*, c'est que l'un et l'autre ont été vidés de leur valeur propre (Roché, 1999 b). On observe d'autre part

---

<sup>53</sup> Les dérivés adjectivaux *altier, étranger, plénier, premier*, « apparemment construits sur des bases adjectivales [qui] présentent la particularité d'être plus ou moins synonymes de ces bases apparentes » sont considérés par D. et P. Corbin (1991 : 87) comme des mots non construits, à cause précisément de la synonymie « de la pseudo-base et du pseudo-dérivé ».

<sup>54</sup> Aux exemples mentionnés plus haut d'équivalences, à partir de *lit, arbre, table*, entre dérivation suffixale et néologie sémantique, on pourrait ajouter des exemples tout à fait semblables de composition syntagmatique. *Lit de camp* est un hyponyme comme *litière* "lit ambulante", *arbre généalogique* une formation métaphorique comme *arbrier* "fût de l'arbalète".

que la plupart des dérivations tautologiques opèrent sur des monosyllabes. L'ajout d'un suffixe n'apporte rien au sens, en l'occurrence, mais fait du mot un dissyllabe, plus proche de ce que semble être le mot optimal en français (Plénat et Roché, à paraître b). Le dérivé ainsi construit ne peut pas cohabiter indéfiniment avec son primitif, puisqu'ils font double emploi. Si une différenciation sémantique ne s'opère pas (*barre / barrière, cuve / cuvier, pile / pilier...*), ou bien le dérivé élimine la base, à plus ou moins long terme<sup>55</sup> (*charnière, crémaillère, gravier, lanière, poussière, sentier...*), ou bien la force de conservation de la langue l'emporte et l'innovation ne prend pas. On remarque néanmoins que plusieurs dérivés en *-ier(e)* de la liste ci-dessus ont laissé la place non au primitif mais à un autre dérivé synonyme : *fum / fumière / fume, laz / lacière / lacet(s), nef / navière / navire, nue / nuère / nuage*. Le suffixe *-ier* s'est imposé pour les noms d'arbres, mais il a laissé subsister *bouleau* et *sapin*, localement *fayard* et *ormeau*, et plus anciennement *tilleul*. D'une façon générale, il n'est pas dans ce rôle le plus fréquemment utilisé, par rapport à *-age* et aux évaluatifs (*alouette, poisson, sommet, taureau...*).

S'agit-il, enfin, d'une spécificité de l'ancien français ? Certainement pas. Les adjectifs *adversarius* > *aversier*, *plenarius* > *plenier*, *primarius* > *premier*, apparaissent dès le latin ; *altier*, *grossier*, *journalier*, *mobilier*, en moyen français. Dès le latin également, *scalae* et *scalaria* constituent un doublet (dans les langues romanes, les descendants des deux termes se répartiront de multiples façons les référents que nous associons à *échelle* et à *escalier*). Symétriquement, pour ne prendre que ces exemples, six sur neuf des « faux hyponymes » nominaux relevés par D. et P. Corbin ne sont attestés que postérieurement à l'ancien français. C'est en latin tardif et en ancien français, cependant, que se multiplient les dérivés qui nous intéressent. Ils sont encore nombreux en moyen français (mais certains qui ne sont attestés qu'à cette époque sont vraisemblablement antérieurs), beaucoup moins par la suite. Certains doublets ne posent encore problème en synchronie, pour le français contemporain, que comme traces d'une production antérieure. C'est la raison pour laquelle, par contraste avec le français contemporain, nous avons rangé ces formations avec les particularités médiévales.

#### 4.2. Dérivations sur base verbale et interférences *-ier / -eor* (-eur)

Les dérivations sur base verbale ne sont pas non plus, nous l'avons dit, spécifiques à l'ancien français. Mais c'est à cette épo-

---

<sup>55</sup> L'exemple de *sente / sentier* montre que la cohabitation peut être relativement durable, puisque *sente* n'est pas encore totalement sorti de la langue. Un des deux mots peut aussi subsister localement (*grave(s)*), dans des emplois techniques spécialisés (*échelier*) ou dans des locutions figées (*baies de genèvre*, alors qu'on ne dit pas \**un genèvre* pour l'arbuste).

que qu'elles sont de loin les plus nombreuses et qu'on trouve le plus de doublets *-ier* / *-eor*.

Certains de ces doublets peuvent être analysés comme résultant de deux suffixations parallèles, régulières l'une et l'autre. Quand une base verbale ou nominale a donné lieu à une dérivation par conversion, dans un sens ou dans l'autre (*meurtrir* → *meurtre*, *faux* → *faucher*), un nom d'agent peut être construit avec *-eor* sur le verbe et un autre avec *-ier* sur le nom :

afr. *bobance* N / *bobancier* V → *bobancier* / *bobanceor* "celui qui est plein d'orgueil, arrogant"  
*faus* / *fauchier* → *fauchier* / *faucheor*  
*governe* / *governer* → *governier* / *governeor*  
*herberge* / *hebergier* → *herbergier* / *herbergeor* "hôtelier"  
*moisson* / *moissoner* → *moissonier* / *moissoneor*  
*murtre* / *murtrir* → *murtrier* / *murtreor*  
*plaid* / *plaidier* → *plaidier* / *plaideor*  
*procure* / *procurer* → *procurier* / *procureor*  
*romanz* / *romancier* "écrire en langue vulgaire" → *romancier* / *romanceor* "celui qui écrit en roman"

Reste qu'entre celui qui fauche et celui qui se sert d'une faux, entre celui qui moissonne et celui qui fait la moisson, il n'y a guère de différence. Les deux dérivés sont équivalents sur le plan référentiel. S'ils ne disparaissent pas tous les deux, la postérité n'en gardera logiquement qu'un seul.

Plus souvent, seule la base verbale est attestée :

afr. *adeviner* → *adevinier* / *adevineor* "devin, augure"  
*corre* → *corrier* (courrier)  
*forniquer* → *fornicier* / *forniceor* "fornicateur"  
*menuiser* → *menuisier*  
*norrir* → *norrier* "nourricier"  
*orer* "discourir" → *orier* "orateur"  
*pisser* → *pissier* / *pisseor*<sup>56</sup>

Symétriquement, on trouve des dérivés en *-eor* sur des bases nominales sans correspondant verbal. L'étude de cette face des interférences reste à faire, mais un inventaire systématique des dérivés en *-eor* révélerait vraisemblablement plus d'exemples que les quelques-uns rencontrés au hasard des recherches concernant ceux en *-ier*.

afr. *arçon* → *arçoneor* "fabricant d'arçons"<sup>57</sup> / *arçonier* "id."  
*baiart* → *baiardeor* "porteur de civière"  
*beroete* → *beroeteor* "brouettier" / *beroetier* "id."

<sup>56</sup> Pour d'autres exemples parmi les qualificatifs, voir plus haut § 2.6.

<sup>57</sup> Le verbe *arçonner* est attesté dans diverses acceptions ("courber en arc", "faire ployer", etc.) mais pas au sens de "fabriquer des arçons".

*cuir* → *cuireor* "peaussier" / *cuirier* "id."  
*faissel* → *faisseleor* "celui qui fait des fagots" / *faisselier* "id."  
*fardele* → *fardeleor* "portefaix"<sup>58</sup>  
*foage* → *foageor* "officier chargé de lever le fouage"<sup>59</sup>  
*fruit* → *fruiteor* "préposé au service des fruits"  
*torte, tortel* → *torteleor* "pâtissier" / *tortelier* "id."

On pourrait supposer, pour satisfaire la régularité de la dérivation, que la base manquante existait sans être attestée, et la reconstituer comme stade dérivationnel virtuel. Mais tout porte à croire que le principe d'unicité catégorielle de la base était sérieusement malmené, dans des proportions bien supérieures aux écarts qu'on peut observer en français contemporain<sup>60</sup>. Il y avait entre les deux suffixes une large zone commune qui confirme leur parenté, si bien que, dans le cas des doublets, la répartition des bases et des dérivés, comme nous l'avons présentée plus haut, est un peu artificielle.

Cas particulier : les féminins. Face au masculin *rachateor*, la Vierge est dite *rechatiere* "celle qui rachète" ; face à *ocieor* "assassin", avec l'ajout d'un préfixe, on trouve une *rociere* qui devait être une tueuse en série<sup>61</sup>. Restes de l'ancien cas sujet du type *peschiere*, *emperere* (opposé au cas régime *pescheor*, *emperreor*), la flexion casuelle étant transposée en flexion féminin / masculin ? Après la disparition des féminins du type *pecheriz*, *empereriz*, il semble que la forme féminine du suffixe *-ier(e)* ait servi de féminin au suffixe *-eor*, concurremment aux resuffixations en *-esse* (*enchanteresse*, *pécheresse*), en attendant les féminins en *-euse*. Ce qui expliquerait la conservation du féminin *emperiere*, attesté jusque chez Villon.

On pourrait d'autre part observer entre *-ier* et *-oir* les mêmes interférences qu'entre *-ier* et *-eor*. Quand *encensier* est remplacé en moyen français par *encensoir*, celui-ci semble logiquement construit sur le verbe *encenser* comme celui-là l'était sur le nom *encens*. Mais tous les dérivés ne se laissent pas ramener à l'orthodoxie catégorielle. Pourquoi *levier*, qui a survécu jusqu'à nous, et pas *°levoir* ? Pourquoi *rastiere* "vanne" vient-il doubler *rastoire* (<*°rasitoria*), qui avait le même sens ?

afr. *foler* (*fouler*) → *folier* "pressoir"

<sup>58</sup> Le verbe *fardeleor* est attesté seulement au sens d'"empaqueter".

<sup>59</sup> Exemple particulièrement paradoxal, compte tenu de la productivité de la série des noms de percepteurs en *-ier* (*supra* 1.1.)

<sup>60</sup> On ne trouve plus de bases verbales devant *-ier* et de bases nominales devant *-eur* que dans des cas particuliers. Par exemple : remotivation pour *bombardier*, adaptation de l'anglais *roll-on-roll-off ship* pour (*cargo*) *roulier* ; dénominations commerciales (*La Mijotière*), etc. ; du côté de *-eur*, des noms de sportifs pratiquant une activité dépourvue de verbe correspondant (*basketteur*, *footballleur*) et des substitutions de suffixe pour raisons phonologiques (*camionneur* préféré à *°camionnier*, dysphonique).

<sup>61</sup> Tobler et Lommatzsch traduisent *rociere* par « abermalige Mörderin ».

*lever* → *levier, leviere*  
*batre* → *batiere* "masse d'un fléau"  
*chauffer* → *chaufriere* "vase à eau chaude"  
*copler (coupler)* → *copliere* "charnière"  
*estordre* → *estordier / estordoir* "moulin, pressoir"  
*sofler (souffler)* → *soflier* "soufflet"

Si *chaufriere* "vase à eau chaude", bien que construit sur un verbe, est attiré par la série des noms de récipients en *-ier(e)*, les autres exemples sont bien des noms d'instruments.

#### 4.3. Suffixations décalées

La littérature morphologique sur l'espagnol et l'italien parle couramment d'*interfixation* à propos de l'insertion d'un élément neutre – appelé *interfixe* – entre la base et le suffixe. Cette étiquette pouvant prêter à confusion, surtout quand elle est mise sur le même plan que *suffixation* et *préfixation*, nous avons préféré décrire ce phénomène comme une « suffixation décalée »<sup>62</sup>. Le mot *interfixe* lui-même peut être conservé, à condition de ne pas en faire une classe d'affixes à part entière mais simplement une utilisation particulière d'un suffixe dont l'instruction propre a été neutralisée<sup>63</sup>. Pour le français, à propos des évaluatifs, on parle traditionnellement de « forme élargie du suffixe », dans des mots comme *napperon*, *bottillon* ou *gouttelette*, sans s'interroger davantage. Et l'on ne se demande pas, à propos des dérivés en *-ier*, pourquoi un *briquetier*, par exemple, semble faire des *briquettes* et ne s'appelle pas tout simplement <sup>o</sup>*briquier*, puisqu'il fabrique principalement des *briques*. L'afr. *blaëtier* "marchand de blé" est analysé par W. v. Wartburg comme formé « sur un dérivé non attesté en *-et* »<sup>64</sup>. Seule la forme est prise en compte, alors que sémantiquement ce dérivé en *-et* n'aurait aucune raison d'être. *Blaëtier* est bien construit sur *blé*, le segment *-et-*, qui n'entre pas dans la construction du sens, est un interfixe<sup>65</sup>.

Devant *-ier*, en ancien français, on trouve surtout *-et-*

afr. *clou* → *cloëtier (cloutier)*  
*coche* → *cochetier* "constructeur de bateaux"  
*farce* → *farcetier* "pâtissier"  
*forces* → *forcetier* "fabricant de ciseaux"  
*loque* → *loquetiere* "marchande de chiffons"  
*mine* → *minetier* "mineur"  
*pain* → *panetier*

<sup>62</sup> Cf. Roché (2002, b), Plénat et Roché (à paraître, a).

<sup>63</sup> Cf. Roché (2003, a ; à paraître, a).

<sup>64</sup> « von einer unbelegten ablt. auf *-itu* aus » (FEW, 1 : 389).

<sup>65</sup> Dans la forme moderne *blatier*, le *-t-* semble résulter d'une épenthèse, comme dans *cloutier*. Historiquement, il représente ce qui reste de l'interfixe *-et-* après amuïssement de la voyelle.

*pel, peau* → *peletier* (*pelletier*)  
*plom* → *plometiere* "fonderie de plomb"  
*roche* → *rochetier* "tailleur de pierres"  
*saie* → *saietier* "ouvrier employé à tisser la saie"  
*vin* → *vinetier* "marchand de vin"

mais une douzaine d'autres suffixes peuvent également servir d'interfixe :

afr. *filer* → *filaciere* "fileuse"  
*(figue) folle* → *folagier* "sycomore"  
*quart* → (*fievre*) *cartanriere* "qui revient tous les quatre jours"  
*curer* → *curandier* "blanchisseur de toiles"  
*laver* → *lavandier*  
*filer* → *filandrier* "fileur"  
*corre* → *coratier* "coureur de jupons"  
*clef* → *clavelier* "porte-clefs, gardien"  
*forme* → *formelier* "fabricant de sièges"  
*lait* → (*enfant*) *laitenier* "nourrisson"  
*estron, estronter* → *estrontenier* (terme d'injure)  
*tondre* → *tonterier* "tondeur de moutons"<sup>66</sup>  
*torbe* → *torberiere* "tourbière"  
*coute* → *cousticier* "fabricant de matelas"  
*crеспе* → *crеспinier* "ouvrier en crêpes, fabricant d'étoffes"  
*taupe* → *taupiniere*  
*past* → *pastoniere* "musette"  
*pont* → *pontonier*

mfr. *mule* → *mulassier* "muletier"  
*plume* → *plumassier*  
*livre* → *libratier* "libraire"  
*gril(ler)* → *grillotier* "rôtisseur"  
*tisser* → *tissotier* "tisserand"  
*vin* → *vinotier* "marchand de vin".

Le foisonnement morphologique de l'ancien français a produit plusieurs sortes de doublets. Sur une même base, on peut trouver un dérivé sans interfixe et un dérivé avec interfixe

afr. *charte* → *chartier* / *chartenier* "gardien des chartes"  
*chartre* "prison" → *chartrier* / *chartenier* "geolier"  
*croce* → (*abé*) *crocier* / *crocenier* "(abbé) portant la crosse"

---

<sup>66</sup> Sur l'interfixe *-er-*, voir Roché (à paraître, b).

*huche* → *huchier* / *huchetier* "fabriquant de huches"  
*mine* → *minier* / *minetier* "mineur"  
*van* → *vanier* / *vanetier* "vannier"

ou des dérivés formés avec des interfixes différents

afr. *cor(r)e* → *coratier* / *corretier* "courtier"  
*faus* → *faussenier* / *faussonier* "menteur, faussaire"  
*filer* → *filandier* / *filaciere* "fileur, fileuse"  
*mes, mois* "moisson" → *messier* / *messeillier* / *messil(l)ier* / *messelier* "garde-champêtre"  
*nef* → *navier* / *navelier* / *navetier* "matelot"  
*coque* → *cocatier* / mfr. *coquetier*, *coquassier* "marchand d'œufs"

L'équivalence sémantique des diverses formations montre bien que l'interfixe est un élément neutre. Quand il sert, indirectement, à distinguer des dérivés non synonymes formés sur une même base

afr. *blé* → *blaier* "garde champêtre" / *blaëtier* > "marchand de blé"  
*braies* → *braier* "ceinture" / *braier* / *braielier* "fabricant de braies"  
*bren* → *brenier* "valet de chiens" / *brenetier* "marchand de son"  
*char* → *charrier* "officier préposé au service des chars" / *charlier* "charron"  
*cuve* → *cuvier* "récipient" / *cuelier* "tonnelier"  
*fer* → *ferrier* "maréchal-ferrant" / *ferratier* "ouvrier qui travaille le fer"

la différence sémantique n'est pas due à sa présence.

On peut se demander dans certains cas s'il s'agit d'une suffixation décalée ou d'une dérivation en chaîne. En fait, quand les deux bases putatives sont synonymes, ou quand la différence sémantique n'est pas pertinente au regard de la dérivation, le dérivé final est doublement motivé. Le *muletier* s'occupe autant des *mules* que des *mulets*.

afr. *chauce* / *chaucete* → *chaucetier* "fabriquant de chausures"  
*corn* / *cornet* → *cornetier* "fabricant de cors de chasse"  
*huve* / *huvet* "bonnet" → *huvetier* "bonnetier"  
*mul* / *mule* / *mulet* → *mulier* / *muletier*  
*sarge* / *sargil* "serge" → *sargier* / *sargillier* "fabricant, marchand de serge"  
*tiers* / *tierçon* → (*blet*) *terchonier* "composé de trois espèces de grains", (*aide*) *terchoniere* "que l'on paie tous les trois ans"  
*torte* / *tortel* "gâteau" → *tortelier* "pâtissier"

Symétriquement, dans une apparente dérivation en chaîne, le dérivé final peut être synonyme du maillon intermédiaire, le suffixe *-ier* jouant le rôle d'un intégrateur paradigmatique :



afr. *fer* → *ferron* → *ferronier*  
*guier* → *guion* "guide" → *guionier* "id."

Le dérivé est réinterprété par rapport au primitif : *guionier* est perçu comme "celui qui guide" et *ferronier* comme "celui qui travaille le fer". Comme dans une suffixation décalée, le segment intermédiaire – *-on-* en l'occurrence – joue le rôle d'un interfixe.

Si l'interfixe n'a pas de contenu sémantique, quelle est la raison d'être de ce « décalage » dans la suffixation ? On peut montrer<sup>67</sup> qu'il est corrélé à des paramètres phonologiques, avec *-ier* comme avec les autres suffixes, en français comme dans les autres langues romanes. Paramètres prosodiques : seules les bases monosyllabiques (et quelques bases dissyllabiques dépourvues d'une première attaque) se voient adjoindre un interfixe, qui en fait des dissyllabes. Paramètres segmentaux : la proportion des suffixations décalées, avec un suffixe donné, dépend de la consonne finale de la base, qui sert d'accroche au suffixe ; et le choix de l'interfixe dépend principalement du suffixe qu'il doit précéder (l'interfixe *-et-* qui, on vient de le voir, est de loin le plus fréquent devant *-ier* est totalement absent devant *-et(te)*). L'insertion d'un interfixe a donc pour objet de satisfaire des contraintes de « bonne formation » d'ordre prosodique ou segmental (nombre de syllabes, harmonisation de l'attaque fournie par la base avec le noyau que constitue la voyelle du suffixe, contraintes dissimilatives, etc.).

L'ancien français ne se singularise pas de ce point de vue, mais par le fait que la suffixation décalée y est plus fréquente que par la suite. Devant *-ier(e)*, elle représente environ 11 % de l'ensemble des dérivations médiévales morphologiquement différentes alors qu'elle disparaît à peu près complètement dans les productions du français contemporain.

## CONCLUSION

La conclusion qu'on peut tirer de cette étude est paradoxale. Nous sommes parti d'une description synchronique du français contemporain, celle de Danielle et Pierre Corbin, en nous demandant si elle était valable pour les époques antérieures. Or on s'aperçoit qu'elle convient à peu près au latin *-arius*, *-aria*, *-arium*, à quelques ajustements près, mais beaucoup moins au français *-ier(e)*, médiéval ou contemporain. Parce qu'elle n'intègre pas, dans l'instruction sémantique du suffixe, les dérivés qui sont dans la descendance de *-aris*, *-are*. Parce que l'organisation de la

---

<sup>67</sup> Cf. Roché (2002, b ; 2003, a), Plénat et Roché (à paraître, a).

composante catégorielle, qui fait la part belle à l'adjectif, correspond à la situation que connaissait le latin, pas à celle du français.

En fait, c'est la notion de « description unifiée », ou plutôt la façon de concevoir les Règles de Construction des Mots, qu'il est nécessaire de réexaminer. Une description doit forcément être unifiée, sinon elle n'est qu'un inventaire. Mais cela ne signifie pas que tout doive y être homogène. A la conception rigide qui ne conçoit qu'un choix binaire entre règle et exception, il faut substituer – au moins en ce qui concerne le lexique – la notion de modèle prototypique, dont les diverses réalisations peuvent s'écarter plus ou moins, comme dans la *radial category* de Lakoff (1987). Un ouvrage en préparation proposera, en s'inspirant de ce modèle, une organisation de la composante sémantique de la dérivation en *-ier* qu'il n'était pas possible de présenter ici.

C'est ainsi qu'on peut rendre compte des variations du modèle dans le temps. Concernant le suffixe *-ier(e)*, et plus particulièrement l'époque médiévale, on ne peut pas dire qu'elle s'oppose de façon tranchée à ce qui précède et à ce qui suit. Les éléments de continuité l'emportent. Mais il y a des infléchissements qui sont loin d'être négligeables, en particulier du point de vue catégoriel.

Le suffixe *-ier(e)* présente une difficulté supplémentaire, puisque la dérivation s'organise autour de deux modèles, que nous avons appelés « actanciel » et « relationnel », celui de *barbier* et celui de *printanier*. S'il n'y avait que les dérivés prototypiques, on pourrait dire sans hésiter qu'il y a deux suffixes homonymes. Mais les interférences, nous l'avons vu, sont nombreuses et anciennes, trop nombreuses pour qu'on puisse répartir les dérivés entre les deux homonymes potentiels. Autour des deux modèles prototypiques, les deux nébuleuses sont largement sécantes.

Chemin faisant, nous avons rencontré en grand nombre des doublets de dérivés masculin et féminin synonymes ; des dérivés plus ou moins synonymes de leur base ; des dérivés en *-ier(e)* à la place de *-eor* et des doublets *-ier(e) / -eor* ; des suffixations décalées et des doublets avec ou sans interfixe... Tout cela témoigne en ancien français d'une créativité sans entraves, d'un foisonnement de formes qui tourne au dévergondage morphologique. En termes d'Optimalité, on pourrait dire qu'à cette époque les contraintes de bonne formation, l'euphonie, l'emportent sur les contraintes de fidélité et les restrictions catégorielles. Comme s'il y avait un plaisir de la langue pour elle-même, qui a tout pour combler le linguiste s'il aime les mots plus que les règles.

Michel ROCHÉ  
ERSS (UMR 5610)  
CNRS et Université de Toulouse-Le Mirail

## RÉFÉRENCES

- ARÍAS ABELLÁN C. (1992), "Convergencias y mecanismos de selección sufijales (a propósito de *-alis (-aris) / -arius*)", *Habis (Universidad de Sevilla)* 23, p. 321-339.
- BATTAGLIA S. (1961-2002), *Grande Dizionario della Lingua Italiana*, Torino, Unione Tipografico-Editrice Torinese.
- BERRENDONNER A. & CLAVIER V. (1997), "Examen d'une série morphologique dite "improductive" en français : les noms dénominaux en *-age*", in Corbin D. *et al.* (éds), *Mots possibles et mots existants*, actes du 1<sup>er</sup> Forum de Morphologie (Villeneuve d'Ascq, 28-29 avril 1997), *Sillexicales* 1, p. 35-44.
- CORBIN D. (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen, Niemeyer.
- (1991), "La formation des mots : structures et interprétations", *Lexique* 10, pp. 7-30.
- CORBIN D. & CORBIN P. (1991), "Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)*", *Lexique* 10, pp. 61-145.
- DIEKMANN E. (1969), *Die Substantivbildung mit Suffixen in den Fabeln*, Beihefte zur *Z.f.r.Ph.* 119, Tübingen, Niemeyer.
- DIEKMANN E. (1979), "Zu frz. *-ier*", in Höfler M., Vernay H. & Wolf L. (eds), *Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer.
- FEW = Wartburg W. von *et al.* (1928-), *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn, puis Bâle.
- Gaffiot = GAFFIOT F. (1934), *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette.
- Gradenwitz = GRADENWITZ O (1966 [1904]), *Laterculi vocum latinorum*, Hildesheim, G. Olms Verlag.
- Grand Robert = ROBERT P. (1987), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2<sup>e</sup> éd. revue par Alain Rey, Paris, Le Robert.
- HOLLYMAN K.-J. (1983), "Où sont-ils, où, les palétuves ? Mais où sont les peuples d'antan ?", in Durand, J. (ed.), *A Festschrift for Peter Wexler*, Occasional Papers of the Department of Language and Linguistics n° 27, Colchester, University of Essex.
- LAKOFF G. (1987), *Women, fire, and dangerous things: What categories reveal about the mind*, Chicago, Univ. of Chicago Press.
- LEUMANN M. (1977), *Lateinische Laut- und Formenlehre (Lateinische Grammatik von Leumann-Hofmann-Szantyr, erster Band)*, München, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- MÉLIS-PUCHULU A. (1991) "Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de "relation" ", *Lexique* 10, p. 33-60.
- NICHOLS E. W. (1929), "The Semantics of the Termination *-ario-*", *American Journal of Philology* 50, p. 40-63.
- PLÉNAT M. & ROCHÉ M. (à paraître, a), "Entre morphologie et phonologie, la suffixation décalée", *Lexique* 16.
- (à paraître, b) "Prosodic constraints on suffixation in French", in J. DeCesaris (ed.), *Selected Papers from the 3<sup>rd</sup> Mediterranean Morphology Meeting*, Barcelona, 20-23 September 2001.

- ROCHÉ M. (1999, a), “ Les suffixes évaluatifs comme marqueurs d'approximation ”, in Corbin D. *et al.* (éds), *La morphologie des dérivés évaluatifs*, actes du 2<sup>e</sup> Forum de Morphologie (Toulouse, 29-30 avril 1999), *Sillexicales 2*, p. 209-217.
- (1999, b) “ Quelques noms d'oiseaux ”, in Plénat M. *et al.* (éds) *L'Emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation, Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*, Amsterdam, Rodopi, p. 271-288.
- (2002, a), “ Gender inversion in Romance derivatives with *-arius* ”, in Bendjaballah S., Dressler W. U., Pfeiffer O. and Voieikova M. (eds.), *Morphology 2000. Selected Papers from the 9<sup>th</sup> International Morphology Meeting, Vienna, 24-28 February 2000*, Amsterdam, John Benjamins, p. 283-291.
- (2002, b), “ La suffixation décalée avec oc. *-ièr(a)* ”, in Rabassa, L. (éd.), *Hommage à Jean-Louis Fossat, Cahiers d'Etudes Romanes 10-11*, p. 319-334.
- (2003, a), “ L'interfixe est-il une unité morphologique ? ”, in Fradin B. *et al.* (éds), *Les unités morphologiques*, actes du 3<sup>e</sup> Forum International de Morphologie (Villeneuve d'Ascq, 19-21 septembre 2002), *Sillexicales 3*, p. 169-178.
- (2003, b), “ Catégorisation et recatégorisation en morphologie dérivationnelle : le cas de la dérivation en *-ier(e)* ”, dans *Morphosyntaxe du lexique, 2. Catégorisation et mise en discours*, actes du Colloque de Tours, 7-8 juin 2002, *Travaux Linguistiques du CerLiCO 16*, p. 75-92.
- (à paraître, a) “ Interfixe et suffixation décalée dans les langues romanes ”, in Arnavielle, T. et Boyer, H. (éds.), *La Méditerranée et ses langues*, actes du Colloque de Montpellier, 20-22 mars 2002.
- (à paraître, b), “ *Forgeron, liseron, écrivéron* ”, dans *Mélanges offerts à J.-P. Maurel*.
- SAMMET D. (1968), *Die Substantivbildung mit Suffixen bei Chrestien de Troyes*, Beihefte zur *Z.f.r.Ph.* 118, Tübingen, Niemeyer.
- Tob.-Lom. = TOBLER A. & LOMMATZSCH E. (1925-), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Weidmann, puis Wiesbaden, Steiner.
- Walker = WALKER D.C. (1982), *Dictionnaire inverse de l'ancien français*, Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa.